



**République
Démocratique
du Congo**

FONDS NATIONAL REDD+

Cartographie des projets / initiatives REDD+ en RDC



--- Octobre 2013 ---

Acronymes.....	3
Résumé exécutif.....	5
1. Présentation de l'étude	6
1.1. Contexte	6
1.2. Objectifs.....	8
1.3. Définitions	8
1.4. Méthodologie de l'étude.....	9
2. Vue d'ensemble des projets REDD+ en RDC.....	10
2.1. EcoMakala+ / WWF-BE.....	10
2.2. Luki / WWF-BE	10
2.3. Mambasa / WCS.....	11
2.4. FORAFAMA Lukenie / FRM ou SODEFOR	12
2.5. Sud Kwamouth / Novacel	13
2.6. Bonobo / CI.....	14
2.7. Isangi / OCEAN	14
2.8. Equateur / WHRC.....	15
2.9. Bolobo / WWF-RDC	16
2.10. Maï Ndombe / ERA.....	16
2.11. Virungas – Mont Hoyo / WCS.....	17
2.12. Paysage Maringa Lopori Wamba / AWF	18
2.13. Isangi / Jadora	19
2.14. Lukulela / RAFM	19
2.15. FIP Kisangani & Mbuji-Mayi/Kananga (PIREDD-MBK).....	20
2.16. FIP Kinshasa	21
3. Vue d'ensemble des initiatives REDD+ en RDC	23
3.1. Makala / CIRAD	23
3.2. Agroforesterie / UC-PFCN.....	23
3.3. Kamoia / Eco-Livelihoods.....	24
3.4. Biochar Pimu / ADAPEL	25
4. Synthèse des données.....	26
4.1. Caractéristiques clefs des projets et initiatives.....	26
4.2. Activités liées au pilier « Gouvernance »	30
4.3. Activités liées au pilier « Aménagement du territoire »	32
4.4. Activités liées au pilier « Foncier »	33
4.5. Activités liées au pilier « Énergie ».....	34
4.6. Activités liées au pilier « Agriculture »	35
4.7. Activités liées au pilier « Forêt ».....	35
4.8. Activités liées au pilier « Demographie »	36
4.9. Poids des piliers dans les activités des porteurs REDD+	37
5. Leçons et recommandations pour les investissements 2013/2016	38
Annexe 1 : Fiche d'identification de projet/initiative REDD+.....	42
Annexe 2 : Résultats d'enquête (menées du 25 au 31/10/13)	46
Annexe 3 : Contacts des personnes-ressources	53

ACRONYMES

ADAPEL	Action pour le développement de l'agriculture et de la pêche avec protection environnementale de Likende
AMBL	<i>African Minerals Barbados Limited</i>
APV	Accord de partenariat volontaire
AWF	<i>African Wildlife Foundation</i>
BAD	Banque africaine de développement
BDD	Bureau diocésain et développement
CARG	Comité agricole rural de gestion
CCBS	<i>Community Carbon and Biodiversity Standard</i>
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDPE	Conseil pour la défense des droits des communautés et la protection de l'environnement
CEPROMAD	Centre de promotion en management et développement
CEUM	Communauté évangélique de l'Ubangi Mongala
CI	<i>Conservation International</i>
CIAT	Centre international pour l'agriculture tropicale
CIFOR	Centre international de recherche forestière
CIRAD	Centre international de recherche agronomique pour le développement
CLD	Communauté locale de développement
CLIP	Consentement libre et informé préalable
CN-REDD	Coordination nationale REDD
COBAM	<i>Climate Change and Forests in the Congo Basin: Synergies Between Adaptation and Mitigation</i> (projet du CIFOR)
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
DDD	Direction du développement durable (au sein du MECNT)
DIAF	Direction des inventaires d'aménagement forestier (au sein du MECNT)
€	Euro (1 € = 1 242 Franc congolais au 31/10/13)
EFIR	Exploitation forestière à impact réduit
ERA	<i>Ecosystem Restoration Associates Inc.</i>
FCPF	<i>Forest Carbon Partnership Facility</i>
FFBC	Fonds forestier du bassin du Congo
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FRM	Forêt Ressources Management
GES	Gaz à effet de serre
GICET	Groupe d'intérêt coopératif et économique du terroir téké
GIE	Groupement d'intérêt économique
GteCO2	Milliard de teCO2
Ha	Hectare
ICCN	Institut congolais pour la conservation de la nature
IEC	Information, éducation et communication
IFA	Institut facultaire agronomique de Yangambi
IFM	<i>Improved Forest Management</i>
IIASA	<i>International Institute for Applied Systems Analysis</i>

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

IITA	<i>International Institute for Tropical Agriculture</i>
INERA	Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques
IRD	Institut de recherche pour le développement
KSLP	<i>Kamoa Sustainable Livelihoods Project</i>
M	Million
MDP	Mécanisme de développement propre
MECNT	Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme
MNV	Mesure, notification et vérification
OCEAN	Organisation concertée des écologistes et amis de la nature
ONFI	Office national des forêts international
OSAPY	Organisation d'accompagnement et d'appui aux Pygmées
OSFAC	Observatoire satellite des forêts d'Afrique centrale
PAG	Programme d'action du Gouvernement (2012 – 2016)
PDD	<i>Project Design Document</i>
PFCN	Programme national forêt et conservation de la nature
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PIF	Programme d'investissement pour la forêt
PIREDD/MBKIS	Projet intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani
PNVi	Parc national autour des Virungas
PSE	Paiement pour services environnementaux
PTF	Partenaires techniques ou financiers
QA/QC	<i>Quality Control / Quality Assessment</i>
RAFM	Réseau africain des forêts modèles
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation forestière, et promotion de la conservation, de la gestion forestière et du boisement
R-PAN	<i>REDD for People and Nature</i>
SAFBOIS	Société africaine des bois
SIS	Système d'information sur les sauvegardes
SODEFOR	Société de développement forestier
teCO2	Tonne équivalente CO2
UCL	Université catholique de Louvain
UC-PFCN	Unité de coordination du Projet forêt et conservation de la nature
UMD	Université du Maryland
UniKis	Université de Kisangani
USD	Dollars américain (1 USD = 919 Franc congolais au 31/10/13)
VCS	<i>Verified Carbon Standard</i>
WCS	<i>Wildlife Conservation Society</i>
WHRC	<i>Woods Hole Research Center</i>
WRI	<i>World Resource Institute</i>
WWC	<i>Wildlife Works Carbon</i>
WWF	<i>World Wide Fund for Nature</i>
WWF-CARPO	<i>WWF - Central Africa Regional Programme Office</i>
ZSL	<i>Zoological Society of London</i>

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le premier Plan d'investissement du Fonds national REDD+ a été adopté en août 2013. Il porte sur la période 2013 à 2016 et table sur un budget de 200 M USD. Le Plan d'investissement vise globalement à contribuer à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à la transition à long terme vers une économie verte. Il poursuit trois objectifs spécifiques :

- (i) Opérationnaliser le REDD+ sur le terrain en se dotant des outils de mise en œuvre, suivi et contrôle, en impliquant toutes les parties prenantes et en créant des effets de levier (alignement des financements publics et privés sur les objectifs REDD+) ;
- (ii) Mettre en œuvre des réformes dans les secteurs de l'aménagement du territoire, du foncier et de l'énergie, afin de faciliter la réduction des émissions de GES et de promouvoir le développement économique durable et équitable ;
- (iii) Mettre en œuvre le REDD+ de façon intégrée (multisectorielle) et juridictionnelle sur des zones prioritaires pilotes, et créer des références utiles pour démultiplication dans la phase post-2016 du Fonds national REDD+.

En vue de la programmation prochaine des investissements REDD+ du premier cycle du Fonds national REDD+, il apparaissait utile de disposer d'une cartographie actualisée des projets et initiatives REDD+ existants ou en cours de développement en RDC, pour faire un état des lieux des capacités actuelles de mise en œuvre de la REDD+, et formuler des recommandations à destination des instances décisionnelles du Fonds national REDD+.

Une enquête a donc été réalisée du 25/10 au 31/10/13 auprès de 21 porteurs de projets (17) et initiatives (4) REDD+ recensés avec l'appui de la Coordination nationale REDD (CN-REDD). Les résultats de l'enquête font l'objet du rapport :

- La partie 1 présente le contexte de cette étude et la méthodologie retenue ;
- Les parties 2 et 3 font, respectivement, une brève description des projets et initiatives : principales pressions locales sur la forêt, objectif général et objectifs spécifiques, origine du projet, porteur principal du projet et associés, budget, localisation des activités, nombre de personnes touchées par le projet, etc. Quelques commentaires additionnels recueillis au sein des questionnaires ont également été repris ;
- La partie 4 présente une synthèse des données recueillies auprès des porteurs de projets/initiatives. Les données brutes sont reprises en Annexe 2 et ont été transmises à la CN-REDD en format modifiable ;
- La partie 5 récapitule les principales leçons apprises et des recommandations pour la programmation des investissements REDD+ 2013-2016.

Certains projets ou initiatives n'ont pu être recensés dans le laps de temps disponible pour cette étude. Néanmoins, ce travail initié au mois d'octobre 2013 pourrait être régulièrement mis à jour par la CN-REDD, notamment dans l'hypothèse d'une revitalisation prochaine du Registre national REDD+.

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1. CONTEXTE

Comme exposé dans son Plan d'action gouvernemental (PAG), le Gouvernement de RDC souhaite concilier développement humain et protection de l'environnement. A l'horizon 2030, le pays doit devenir "*un pool économique et industriel, un grenier agricole, une puissance énergétique et environnementale*".

En tenant compte des orientations du PAG, la Stratégie-cadre nationale REDD+ vise une transition à long terme vers une économie verte, avec l'objectif de stabiliser d'ici 2035 le couvert forestier à 149 Mha, contre 155 Mha actuellement. Dans un scénario de laisser-faire, il est estimé que le couvert forestier descendrait à 139 Mha.

Le respect de cette trajectoire de développement apporterait d'énormes bénéfices pour le pays en termes de préservation de son capital naturel et de développement socio-économique. A l'échelle internationale, il serait aussi d'une importance capitale en termes de lutte contre l'effet de serre, étant donné qu'il permettrait d'éviter d'ici 2035 l'émission d'environ 3,7 GteCO₂ de gaz à effet de serre (GES), soit environ 15% des émissions mondiales annuelles.

La Stratégie-cadre s'est fixée comme objectif de financer ses premiers investissements en opérationnalisant le Fonds national REDD+ et en utilisant les financements du Programme d'investissement pour la forêt (PIF). A terme, le Fonds national REDD+ doit constituer le point d'entrée privilégié pour le financement de la Stratégie.

L'allocation des financements du Fonds est axée sur la production de résultats et l'approche programmatique est promue, afin de minimiser les duplications liées à une approche-projet et les coûts de transaction associés aux paiements REDD+ basés sur des résultats en termes d'émission/absorption carbone dans un futur régime sous la Convention cadre des Nations-Unies contre le changement climatique (CCNUCC). Les indicateurs financiers et de résultats du Fonds sont d'ailleurs liés, afin d'estimer les ratios coûts/bénéfices de ses Programmes.

La Stratégie-cadre s'appuie sur sept piliers : quatre dits "habilitants" (gouvernance, démographie, aménagement du territoire et foncier) et visant à lutter contre les facteurs indirects de pression sur les forêts, trois dits "sectoriels" (forêt, agriculture, énergie) et visant à lutter contre les facteurs directs de pression sur les forêts.

Deux types de Programmes doivent être financés par le Fonds : (i) programmes thématiques et (ii) programmes intégrés.

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

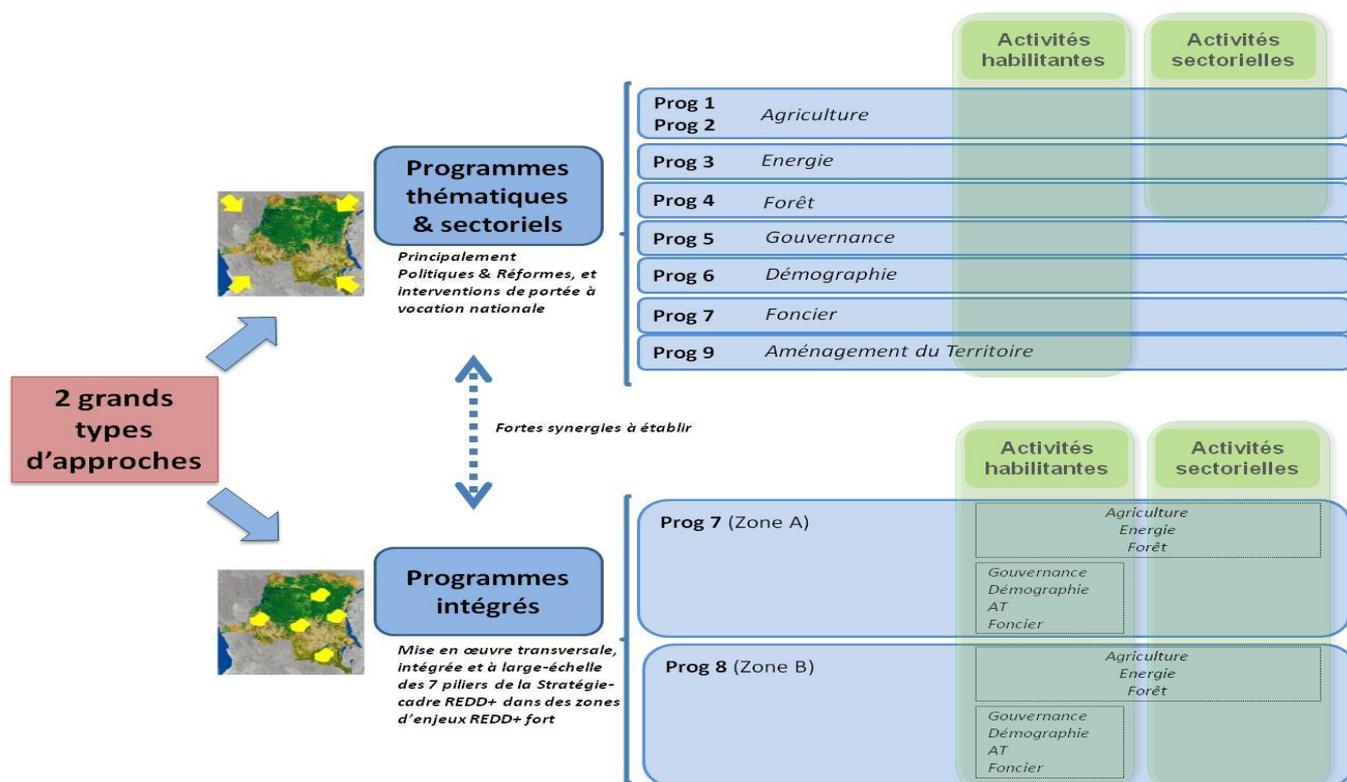


Figure 1 - Programmes "intégrés" vs "thématiques"

- (i) Un Programme thématique porte sur un pilier de la Stratégie-cadre et vise à appuyer une réforme habilitante (gouvernance, démographie, aménagement du territoire et foncier) ou sectorielle (forêt, agriculture, énergie) à l'échelle nationale.

Il est piloté par le ou les Ministères sectoriels ad hoc et permet de répondre à des problèmes ne pouvant être traités de manière localisée.

Il est a priori difficile d'estimer l'impact d'un tel Programme en termes d'émissions ou absorptions de GES, ou d'autres impacts socio-environnementaux.

- (ii) Un Programme intégré porte a priori sur plusieurs, voire les sept, piliers de la Stratégie-cadre et vise à concentrer les appuis (habilitants et/ou sectoriels) dans une zone où il y a une forte pression sur les forêts et un niveau de pauvreté important.

Il est piloté par un ou des opérateurs de terrain, publics et/ou privés, nationaux et/ou internationaux. Il permet de s'attaquer de façon localisée aux facteurs directs et indirects de pression sur les forêts, sans avoir donc d'impact au niveau national dans son ensemble.

Le suivi des impacts en termes d'émissions ou absorptions de GES, ou d'autres impacts socio-environnementaux est a priori plus aisé que pour un Programme thématique.

En vue de la programmation prochaine des investissements REDD+ du premier cycle du Fonds national REDD+ (2013 – 2016), il apparaissait utile de disposer d'une cartographie actualisée des projets et initiatives REDD+ existants ou en cours de développement en RDC.

1.2. OBJECTIFS

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Identifier les activités mises en œuvre sur le terrain par les opérateurs de projets REDD+, en lien avec les sept piliers de la Stratégie-cadre nationale REDD+ ;
- Formuler des recommandations en vue de la programmation des investissements du premier cycle du Fonds national REDD+ (2013 – 2016) ;

1.3. DÉFINITIONS

Les définitions suivantes sont tirées de la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC :

- Projet REDD+ : « *Les projets REDD+ démontrent leur contribution aux objectifs de REDD+ et valorisent directement leur réduction d'émissions de GES auprès d'un mécanisme de compensation basé sur les résultats (Fonds ou marchés carbone)* ».
- Initiative REDD+ : « *Les initiatives REDD+ démontrent aussi leur contribution aux objectifs de REDD+ mais ne valorisent pas leur réduction d'émissions de GES auprès d'un mécanisme de compensation. Celles-ci seront capitalisées au niveau national. Les initiatives REDD+ peuvent inclure des activités habilitantes aussi bien que sectorielles* ».

Un projet ou une initiative REDD+ peut être défini comme un ensemble d'activités (i) visant à réduire des émissions de GES et/ou augmenter des stocks de carbone, dans un contexte d'utilisation non durable des ressources forestières, (ii) tout en contribuant à réduire la pauvreté des populations vivant dans l'aire propre du projet et dans sa zone d'influence.

La mise en œuvre d'un tel projet et/ou initiative comprend :

- (i) Soit des méthodes d'évaluation d'impact direct en termes d'émissions ou absorptions de GES liées au REDD+, avec les étapes suivantes:
 - a. la détermination, au préalable, d'un état initial (surface forestière et stock de carbone associé) et d'un scénario de référence, en utilisant des méthodologies doublement validées par des standards REDD+ reconnus ;
 - b. des vérifications périodiques, afin d'estimer les réductions nettes d'émissions ou accroissements nets d'absorptions de GES vis-à-vis du scénario de référence ;
 - c. une valorisation de ces réductions d'émissions nettes ou accroissements nets d'absorptions de GES, une fois soustraites les fuites et mises en réserve ("*buffer*"), toujours selon des standards REDD+ reconnus ;
- (ii) Soit l'utilisation d'indicateurs (« *proxy* ») pour mesurer des impacts sur les écosystèmes forestiers, tels que par exemple :
 - a. Le nombre d'hectares déboisés par année ;
 - b. Le nombre d'hectares nouvellement dégradés par année ;
 - c. Le nombre d'hectares de plantations énergétiques et/ou de bois de service et/ou d'arbres fruitiers nouvellement établis par année ;

- d. Le nombre de ménages adoptant des méthodes agro-forestières pour sédentariser l'agriculture dans la zone d'atténuation ;
- e. Le nombre d'hectares de régénération naturelle (mise en défend) réalisés par année.

Ces projets et/ou initiatives devraient comprendre également :

- (i) la prise en compte des outils réglementaires et techniques relatifs au REDD+ en RDC : les procédures d'homologation, le système national de Mesure, notification et vérification (MNV - a minima les éléments déjà élaborés), les Systèmes d'information sur les sauvegardes (SIS) incluant l'application du principe de Consentement libre informé préalable (CLIP), etc.
- (ii) la mise en œuvre d'activités REDD+ visant, par ex., à réduire les pratiques de défriche-brûlis, améliorer la durabilité des filières bois de feu, améliorer la gestion des ressources forestières, etc. et contribuant à la lutte contre la pauvreté.

1.4. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Cette étude se base sur des informations déjà recueillies par la Coordination nationale REDD (CN-REDD) afin d'alimenter le Registre national REDD+, ainsi que des informations recueillies spécialement pour les besoins de cette étude par questionnaire, entre le 25 et le 31/10/13, auprès de porteurs de projets ou initiatives REDD+¹.

Au total, 17 projets REDD+ et quatre initiatives REDD+ existants et/ou en développement ont été répertoriés et analysés dans cette étude. Pour chaque projet/initiative, une fiche d'information a été complétée avec l'appui des porteurs de projets concernés (voir **Annexe 1**). Ces informations ont été compilées (voir **Annexe 2**) et leur analyse fait l'objet du présent rapport.

Les synthèses de ces différents projets et initiatives sont présentées respectivement en partie 2. et 3., mis à part le projet Tayna / *Conservation internationale* (CI) pour lequel nous avons seulement reçu un questionnaire rempli, sans document support, et sans avoir l'opportunité d'échanger en direct avec le représentant de CI en charge du projet.

Pour information et mise à jour ultérieure régulière des informations présentées, les contacts des porteurs de projet/initiative ont également été recensés (voir **Annexe 3**).

¹ Rapport de faisabilité de projet, document descriptif de projet, rapport d'évaluation, notes techniques diverses, etc. Pour certains projets récents ou pas encore signalés à la CN-REDD, il n'y avait pas de document support, ce qui a amené à organiser des entretiens (physiques, voire par téléphone ou Skype) avec leurs porteurs de projet.

2. VUE D'ENSEMBLE DES PROJETS REDD+ EN RDC

2.1. EcoMAKALA+ / WWF-BE

Le projet EcoMakala+ vise à viabiliser de manière durable l'approvisionnement en bois-énergie des populations rurales riveraines de la ville de Goma, en périphérie Sud-Ouest du Parc national des Virungas (PNVi).

Il est piloté par l'ONG internationale de droit belge WWF-BE, avec l'aide du WWF-US, de l'Office national des forêts international (ONFI), de l'Université catholique de Louvain (UCL), de l'UN-Habitat et de l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN).

Le projet a un budget de 2 494 891 € et sera mis en œuvre entre juillet 2013 et juillet 2016 dans la Province du Nord Kivu, dans les Territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi, ainsi que dans la ville de Goma. Il se déploiera donc sur 109 890 ha de zone de projet et 180 960 ha de zone de fuites et touchera plus de 20 000 personnes.

Ce projet fait suite au Programme Environnemental autour des Virunga (PEVi) « *Kacheche* », actif depuis 1987 avec un important volet reboisement, baptisé « *Tupande Miti* » (« plantons des arbres », en kiswahili : dix millions de plants distribués entre 1987 et 2005). Il fait aussi suite au projet EcoMakala, mené de 2006 à 2012 avec un budget similaire et dans les mêmes zones par le WWF-BE et le WWF - *Central Africa Regional Programme Office* (WWF-CARPO).

Les principaux facteurs de pression sur les forêts identifiés dans la zone sont les suivants, par ordre d'importance décroissant : charbonnage illégal et non durable dans le PNVi, culture itinérante sur défriche-brûlis, insécurité et conflits fonciers.

Les objectifs du projet sont les suivants : améliorer le revenu des planteurs villageois, sécuriser l'approvisionnement énergétique des ménages urbains et diminuer son coût, réduire la pression du charbonnage illégal et non durable dans le PNVi. Il est donc prévu ce qui suit : (i) Plantations de 4 000 ha d'essences à croissance rapide, exotiques ou autochtones, à vocation de bois de feu, (ii) Commercialisation du makala avec étude du marché local et appui à la production et commercialisation du makala, (iii) Expérimentation avec audits de séquestration carbone et mise en place de parcelles-tests avec des essences locales.

2.2. LUKI / WWF-BE

Le projet pilote REDD+ intégré autour de la Réserve de biosphère de Luki dans la forêt du Mayombe vise à stopper la déforestation, assurer la production des biens et services au bénéfice des communautés locales et servir d'exemple pour une duplication dans d'autres sites de la RDC à forte croissance démographique.

Il est piloté par l'ONG internationale de droit belge WWF-BE, avec l'aide du WWF-RDC, de l'ONFI, de l'Observatoire satellite des forêts d'Afrique centrale (OSFAC) et du Comité local de pilotage de la Réserve de biosphère de Luki (CLPilotage-RBLuki).

Le projet a un budget de 2 339 105 € et devrait démarrer très prochainement, pour une mise en œuvre prévue sur 30 mois. Le projet sera mis en œuvre autour de la Réserve de biosphère de Luki, mais sa localisation exacte n'est pas arrêtée, le zonage étant en cours. Il devrait se déployer sur au moins 60 villages.

L'idée du projet a plus de dix ans. En 2004, sur base des études des tendances de dégradation forestière et de déforestation, le WWF-BE estimait à 10 ans tout au plus, le maintien du patrimoine naturel de la Réserve de biosphère de Luki. En 2010, après six ans d'efforts, incorporant dans un cadre légal les communautés officiellement reconnues, les ONG locales, l'administration et les organisations internationales, la tendance avait été ralentie. Afin de pérenniser un mécanisme de financement, le WWF-BE a fait appel en 2010 aux ressources du Fonds forestier du bassin du Congo (FFBC).

Les principaux facteurs de pression sur les forêts identifiés sont les suivants : exploitation forestière artisanale, expansion du système de production traditionnel d'agriculture itinérante sur brûlis, chasse et feux de brousse incontrôlés. Cette situation anarchique est le fruit d'une organisation sociale défaillante caractérisée par une administration faible et un pouvoir coutumier en perte graduelle de légitimité. Il y a donc un cercle vicieux liant augmentation démographique, réduction des ressources naturelles et augmentation de la pauvreté.

Les objectifs du projet sont les suivants : (i) Sensibiliser les décideurs sur la nécessité de définir un modèle de développement durable basé sur les organisations locales intégrant les pouvoirs administratifs et coutumiers, assurant le maintien des services environnementaux visant la réduction de la pauvreté, (ii) Mettre en place un système de MNV, (iii) Proposer un mécanisme public-privé de financement durable, sur base des Paiements pour services environnementaux (PSE), assurant la pérennité des actions entreprises sur une base autonome, (iv) Évaluer le potentiel d'extension du modèle dans l'ensemble de la Réserve de biosphère transfrontalière (RDC-Cabinda-Congo) et son application dans d'autres sites de la RDC.

2.3. MAMBASA / WCS

Le projet pilote REDD+ intégré de Mambasa vise à lutter contre la déforestation liée à l'afflux massif de populations associé à une gestion anarchique des terres, mieux desservies par la rénovation des routes et soumises à une pression croissante de l'exploitation minière, de l'agriculture itinérante sur brûlis, de l'exploitation industrielle mais surtout artisanale du bois et du charbon de bois.

Il est piloté par l'ONG internationale de droit américain *Wildlife Conservation Society* (WCS), avec l'aide de l'UniKis, des ONG locales Organisation d'accompagnement et d'appui aux Pygmées (OSAPY) et Conseil pour la défense des droits des communautés et la protection de l'environnement (CDPE).

Le projet a un budget de 2 956 091 € et devrait démarrer très prochainement, pour une mise en œuvre prévue sur 30 mois. Le projet sera mis en œuvre dans le Territoire de Mambasa et ses environs, sur 880 000 ha de zone de projet (la surface de la zone de fuite est en cours de calcul). Il devrait toucher au moins 2 000 foyers.

Dès 2006, la société civile avait effectué la cartographie participative des terres des pygmées et les avait accompagnés pour trouver des alternatives pour leur survie. WCS avait, quant à elle, mis en œuvre un programme de développement durable autour de la Réserve à Okapi d'Epulu, située sur le Territoire de Mambasa.

Mambasa est un des Territoires les plus menacés par la déforestation et la dégradation dans la Province Orientale. Les facteurs directs mis en cause sont (i) l'exploitation forestière illicite : une très forte demande du bois d'œuvre provient des pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi, Kenya) et entraîne des coupes de bois à

grande échelle, (ii) l'agriculture itinérante sur brûlis : ce facteur est exacerbé par la croissance démographique naturelle ainsi que l'arrivée massive d'immigrants venus de l'Est. Ces facteurs menacent la survie des pygmées (30 000 habitants) et autres communautés locales (150 000 habitants).

Le projet a de multiples objectifs, que l'on peut synthétiser comme suit : (i) Aménagement du territoire : appuyer l'Administrateur du territoire et le Comité agricole rural de gestion (CARG) du Territoire, élaborer de façon participative un plan d'aménagement et de développement agricole, (ii) Foncier : cartographier le foncier, sensibiliser les autorités et les chefs coutumiers, renforcer la médiation et la résolution des conflits, (iii) Agriculture : améliorer les techniques agricoles, étudier les propriétés des sols et leur potentiel agricole, étudier les filières agricoles et accompagner les syndicats professionnels et entreprise communautaires, (iv) Forêt : renforcer les brigades forestières (villageois, rangers et police), accompagner l'entreprise forestière ENRA dans l'exploitation industrielle durable, mettre en place des structures communautaires pérennes pour le reboisement (bois énergie, agroforesterie), etc.

2.4. FORAFAMA LUKENIE / FRM ou SODEFOR

Le projet pilote REDD+ de la Lukenie s'inscrit dans le vaste projet FORAFAMA, mis en œuvre dans le Bassin du Congo et dans le bassin amazonien par un consortium de bureaux d'études (ONFI, TERE et Forêt Ressources Management - FRM) et de centres de recherche (CIFOR, CIRAD, Institut de recherche pour le développement - IRD). Le projet FORAFAMA cherche à analyser le rôle de l'aménagement forestier durable dans la REDD+, en appuyant des projets pilotes REDD+ à l'échelle de concessions forestières.

Le présent projet FORAFAMA Lukenie a pour objectif de mettre en œuvre un panel de mesures REDD+ (déforestation évitée, dégradation évitée et conservation) dans sept concessions forestières soumises à plan d'aménagement forestier.

Le projet est mis en œuvre par le bureau d'études français FRM et un concessionnaire privé congolais, la Société de développement forestier (SODEFOR). Le pilote principal n'est pas encore désigné.

Le budget prévu du projet est de 30 M€ (sources de financement encore à identifier en grande partie) et il devrait être mis en œuvre sur 20 ans. Le projet est localisé dans sept concessions forestières bordant la rivière Lukenie, dans le Territoire d'Oshwe, Province du Bandundu. L'aire de projet est de 1,3 Mha et l'aire de gestion des fuites n'est pas encore définie. Les nombres exacts de villages et villageois touchés n'ont pas encore été calculés, mais les données de base sont disponibles dans les plans d'aménagement des concessions déposées au Ministère de l'environnement, conservation de la nature et tourisme (MECNT).

La SODEFOR exploitait ses concessions forestières avant le projet et FRM avait eu l'occasion d'y mener des inventaires détaillés de la ressource, ainsi que des études socio-économiques et faunistiques. Les deux porteurs associés de ce projet avaient donc une bonne connaissance préalable du contexte local.

Le principal facteur de déforestation identifié dans la zone est l'agriculture itinérante sur défriche-brûlis, exacerbée par un fort accroissement démographique et la présence de sols sableux et pauvres en matière organiques, qui ne restent fertiles qu'un ou deux ans après défrichement.

Les trois objectifs du projet sont les suivants : (i) déforestation évitée : réduire la dynamique de déforestation liée à l'agriculture vivrière et stabiliser progressivement l'agriculture sur les surfaces déjà défrichées, (ii) dégradation évitée : développer des pratiques d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) – notamment via l'optimisation des ouvertures de pistes, (iii) conservation : conversion d'une forêt exploitée en réserve intégrale (conservation volontaire via l'interruption de l'exploitation).

2.5. SUD KWAMOUTH / NOVACEL

Le projet pilote REDD+ géographiquement intégré Sud Kwamouth vise à contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique et à la réduction de la pauvreté, à travers la promotion de l'agroforesterie villageoise.

Il est piloté par Novacel SPRL, société privée de droit congolais, spécialisée dans l'agriculture, la foresterie et les marchés du carbone (opérateur du Puits de carbone Ibi Batéké). Novacel est appuyé par l'ONFI, l'ONG internationale *World Resources Institute* (WRI) et l'ONG locale GI Agro dans la mise en œuvre du projet.

Le projet a un budget de 4 437 000 € (dont 1 947 000 € cofinancés par Novacel). Il est mis en œuvre depuis 2013 sur les Plateaux Batéké, dans le Territoire de Kwamouth (Province du Bandundu) et sur le domaine d'Ibi (Commune de Maluku, Province de Kinshasa). La zone de projet représente environ 63 000 ha (surface de la zone de gestion des fuites encore à préciser) et concerne 10 000 villageois.

Ce projet est réalisé en continuité du Puits de carbone Ibi Batéké, projet de boisement/reboisement enregistré dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP), dans lequel des itinéraires techniques agroforestiers inspirés du modèle « Mampu » ont été testés et déployés à grande échelle (4 500 ha) depuis 2008 par Novacel.

Les principaux facteurs locaux de pression sur la forêt sont l'agriculture sur brûlis dans un contexte de faible gestion de la fertilité des sols (réduction notable des périodes de jachères), et l'exploitation artisanale du « makala » à destination du marché de Kinshasa.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles et plus particulièrement forestières (en favorisant le reboisement de légumineuses comme l'Acacia et le Wenge, la régénération naturelle assistée, etc.), (ii) Contribuer au bien-être des populations (via l'agriculture contractuelle et la création de débouchés commerciaux pour les produits agricoles produits par les communautés) et (iii) Contribuer à l'amélioration du cadre réglementaire de mise en œuvre à l'échelle nationale et internationale de la REDD+.

Le projet est localisé dans le bassin d'approvisionnement de Kinshasa en bois-énergie et produits agricoles (périmètre d'intervention du FIP), de même que dans le périmètre du Programme REDD+ Mai Ndombe (ER-PIN). Les activités ont débuté en priorité dans trois villages : Boku, Botulu et Fadiaka et doivent être poursuivies dans les 11 autres par la suite. L'élaboration du scénario de référence est prévue pour fin 2013.

Par ailleurs, le projet appuiera une coopérative agricole qui fédère déjà 15 villages dans la zone du projet et au-delà, le Groupe d'intérêt coopératif et économique du terroir téké (GICET nsia mala mala, crée en Juillet 2013).

2.6. BONOBO / CI

Le projet vise à générer, à partir de l'expérience d'une concession de conservation, un ensemble de leçons sur le processus d'engagement communautaire, sur les arrangements institutionnels, juridiques et financiers, ainsi que sur les systèmes de partage des bénéfices, nécessaires à un projet REDD+, permettant d'assurer la viabilité de ce type de mise en valeur de l'espace forestier.

Il est piloté par l'ONG internationale de droit américain, *Conservation International* (CI) et est localisé dans les Territoires de Bokungu et Ikela. L'aire du projet représente 485 000 ha répartis dans 14 groupements au sein de ces deux territoires. Le coût du projet est d'environ 1 700 000 €. Un contrat de partenariat est en cours de négociation avec le Gouvernement de la RDC, visant notamment à faire participer la Division des inventaires et aménagements forestiers (DIAF) au projet.

Les principaux facteurs de pression sur les forêts dans la zone du projet sont l'exploitation illégale du bois d'œuvre et l'agriculture sur brûlis.

Parmi les objectifs spécifiques du projet figure (i) le développement et la mise en œuvre de PSE (ii) en lien avec l'identification des coûts d'opportunité pour les différentes parties-prenantes (État, populations locales, etc.) et (iii) la recherche de financements innovants (REDD, secteur privé de l'industrie du tourisme, etc.).

Le projet est pour le moment en phase d'élaboration (100 000 USD obtenus du FFBC pour la première phase 2013 – 2015) et des inventaires de biomasse devraient démarrer prochainement pour permettre de préciser l'aire de projet. Des consultations ont été menées à différentes échelles (pays, Province, Territoires) et des animateurs ont été formés au niveau local afin de sensibiliser la population et d'initier la démarche d'engagement communautaire.

2.7. ISANGI / OCEAN

Le présent Projet pilote REDD+ intégré d'Isangi vise à réduire les émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts, tout en luttant contre la pauvreté et en désenclavant et développant le Territoire d'Isangi.

Le projet n'est pas encore opérationnel, mais le pilote du projet est déjà identifié. Il s'agit de l'ONG locale Organisation concertée des écologistes et amis de la nature (OCEAN), avec l'appui de l'Université de Kisangani (UniKis), l'Institut facultaire agronomique (IFA) de Yangambi et de l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA).

Le projet devrait se déployer dans le Territoire d'Isangi, Province de l'Orientale, sur près de 324 095 ha d'aire de projet (surface de l'aire de gestion des fuites pas encore déterminée), touchant ainsi directement cinq villages, soit près de 900 villageois.

Depuis 2005, la société civile environnementale, notamment l'ONG OCEAN, travaille dans la zone pour promouvoir l'harmonie entre les communautés locales vivant des usages traditionnels de la forêt et les autres utilisateurs de la forêt. Afin de démultiplier ces actions, un appui a été demandé au FFBC en 2009 afin de monter ce projet, qui s'inscrit dans le Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale - COMIFAC (amélioration des moyens de subsistance et des revenus, visant à réduire le rythme de déforestation et de dégradation) et dans le Programme national forêt et conservation de la nature - PFCN (renforcement des

capacités des acteurs de terrain, promotion de la foresterie communautaire, réduction de la pauvreté).

Les facteurs directs de pression sur les forêts sont les suivants : (i) expansion de l'agriculture itinérante sur brûlis, (ii) exploitation forestière (industrielle et artisanale), (iii) collecte de bois énergie, (iv) développement de l'agro-industrie (GAP et Sucrierie de Lotokila, CELCO, BELGIKA) et (v) expansion des infrastructures (routes et port). Ces facteurs directs sont exacerbés par des facteurs sous-jacents : accroissement démographique et urbanisation.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants : (i) Promouvoir l'aménagement du territoire (appui à la coordination aux niveaux provincial et territorial, renforcement des institutions coutumières et cadres innovants de prévention/résolution des conflits, renforcement des capacités des services du MECNT, sensibilisation de la population sur la gestion durable des terres), (ii) Promouvoir l'agriculture durable (micro-zonage participatif et cartographie du potentiel agricole, champs de multiplication de manioc, caisse d'épargne et crédits en faveur des coopératives agricoles, agropastorales et piscicoles, promotion de la riziculture de bas-fond, promotion de la pisciculture et de la pêche, transformation des produits agricoles), (iii) Promouvoir la gestion durable des forêts (promotion de l'écotourisme, du reboisement communautaire, de l'agroforesterie, valorisation des Produits forestiers non ligneux - PFNL).

2.8. EQUATEUR / WHRC

Le projet d'appui à la société civile et au gouvernement dans le cadre de la REDD+ en Province de l'Équateur vise à augmenter la capacité des parties prenantes pour le développement de stratégies REDD+ et la gestion des fonds carbone, via la conception et la mise en œuvre de projets pilotes REDD+.

Il est piloté par une ONG à but non lucratif enregistrée aux Etats-Unis, le *Woods Hole Research Centre* (WHRC), avec l'appui des services locaux du MECNT et des ONG locales : Centre de promotion en management et développement (CEPROMAD), Communauté évangélique de l'Ubangi Mongala (CEUM) et Bureau diocésain et développement (BDD).

Le projet est localisé dans trois Secteurs : Elanga, Bagakungu et Nguya. Les surfaces et localisations exactes des zones ne sont pas encore déterminées, le projet venant de démarrer. Pour le moment, quatre villages ont été sélectionnés, mais d'autres sont en cours de sélection. Près de 1 000 foyers, soit environ 8 000 personnes, devraient être touchées directement par le projet.

La Province de l'Équateur a été choisie car elle représente 24% du stock national de carbone. Les capacités institutionnelles et managériales du projet étant faibles, le MECNT a confié la gestion de ce projet au WHRC, qui avait mené l'étude du potentiel carbone du pays.

Les principaux facteurs de pression dans les zones d'opération sont la défriche-brûlis non durable et la collecte de bois de feu non durable. Il faut noter que les densités de population dans ces zones de forêts denses humides sont assez faibles, d'où la présence prédominante de la dégradation forestière.

Les objectifs du projet sont les suivants : (i) Gestion forestière et pratique durable (formation des populations à l'agroforesterie avec distribution de 10 000 plants, appui des populations pygmées vulnérables), (ii) Moyens de subsistance et développement

économique (appui à la mise en place et au fonctionnement de coopératives paysannes), (iii) Suivi écologique et socio-économique et données de références (cartographie de la biomasse forestière, développement d'un système de suivi des stocks de carbone, formation des cadres aux techniques du MNV socio-économique), (iv) Avantages des marchés du carbone et PSE (formation des techniciens du MENCT et des partenaires locaux sur le MNV carbone, mise en place de PSE – environ 250 USD/an/ménage).

2.9. BOLOBO / WWF-RDC

Ce projet est étroitement lié à celui qui vient juste après (Programme de réduction d'émissions de Maï Ndombé) car il en constitue un pilote : il vise à explorer les voies et moyens pour réduire la déforestation de 50% d'ici 2020 sur le Territoire de Bolobo, qui est inclus dans le District de Maï Ndombé.

Ce projet est en cours de démarrage et est piloté par le WWF-RDC. Il est donc localisé dans le Territoire de Bolobo, au Nord du District de Maï Ndombé, Territoire qui occupe 345 000 ha et comprend 121 700 habitants, mais les chiffres définitifs (nombre d'ha et de villageois directement touchés par le projet) ne sont pas encore précisément déterminés.²

Ce projet bénéficie de l'expérience accumulée par le WWF-RDC en matière de gestion des ressources naturelles, notamment via le programme *REDD for People and Nature* (R-PAN). Il est aussi le fruit d'une réflexion conjointe avec le MECNT et la cellule FIP, ainsi que nombre d'opérateurs de projets REDD+ actifs dans le District, tels que Novacel Sprl (Projet REDD+ Sud Kwamouth), *Ecosystem Restoration Associates* (ERA) et *Wildlife Works Carbon* (Programme REDD+ Maï Ndombé), etc.

Les facteurs de pression sur les forêts identifiés lors d'une mission de terrain début 2011 sont les suivants : agriculture sur défriche-brûlis et feux de brousse corollaires, suivis par l'élevage bovin extensif et dans une très moindre mesure le charbonnage non durable et l'exploitation forestière, artisanale et industrielle.

Les objectifs du projet sont de (i) Promouvoir la gestion communautaire des ressources naturelles (après cartographie participative et élaboration participative de plan de gestion des ressources naturelles, via mise en place d'activités alternatives aux pratiques agricoles et/ou forestières non durables), (ii) Développer un système de paiement pour services environnementaux, afin de soutenir les efforts de gestion communautaire, (iii) Expérimenter localement des outils et mesures répliquables à plus large échelle, dans le cadre du programme Maï Ndombé.

2.10. MAÏ NDOMBE / ERA

Ce projet REDD+ est thématiquement intégré (panel de mesures multisectorielles) et de type « juridictionnel » (mis en œuvre à l'échelle du District). De façon transversale, il vise à s'attaquer à tous les facteurs de pression sur les forêts et de pauvreté qui freinent le développement des communautés locales riveraines. Il est un exemple de programme large échelle financé par le secteur privé, moyennant valorisation des réductions d'émissions et bénéfiques socio-environnementaux,

² Lors de la rédaction du présent rapport, il n'a pas été possible d'avoir une discussion approfondie sur le projet Bolobo avec les représentants du WWF-RDC, en mission à l'étranger, afin de confirmer le fait que le projet REDD+ Bolobo / WWF-RDC est toujours distinct du programme REDD+ Maï Ndombé, ou y a été intégré.

vérifiés par des tierces parties utilisant des standards *Verified Carbon Standard* (VCS) et *Community Carbon and Biodiversity Standard* (CCBS).

Il est géré par une société privée de droit congolais *Ecosystem Restoration Associates* Congo, une filiale de la société privée mère de droit canadien ERA (maintenant nommée *Offsetters*), en *joint-venture* avec *Wildlife Works Carbon* (WWC).

Le Programme avait un budget d'environ quatre MUSD pour la phase de développement 2009-2013 : planification, engagement communautaire (comprenant des premiers investissements prévus dans le cahier des charges), développement d'un accord avec le MECNT sur les droits de carbone, préparation d'un *Project Design Document* (PDD), validation du PDD, vérification préliminaire, et deux premières années de mise en œuvre (2011 à 2013).

La zone du projet (264 138 ha) se trouve dans l'ancienne concession forestière Bimpé Agro à l'Ouest d'Inongo, sur la rive occidentale du Lac Maï Ndombé. La zone d'atténuation des fuites (35 507 ha) se trouve dans cette même concession et englobe 55 communautés locales et les complexes agricoles autour des villages.

Le Programme a jailli d'une volonté des promoteurs de démontrer que la meilleure façon pour les communautés locales vulnérables de s'adapter aux changements climatiques était de jouer un rôle de premier plan dans l'atténuation, et qu'un système de PSE pourrait être mis en avant comme un mécanisme de développement local, équitable et pérenne.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont : (i) Développer un scénario de référence spécifique pour les concessions forestières, où il y a des coupes industrielles légales puis des coupes industrielle illégales, puis une exploitation artisanale intense (en utilisant les pistes forestières), puis carbonisation des tiges résiduelles et conversion des terres aux cultures, (ii) Mettre en place des cahiers des charges environnementaux robustes avec les entreprises forestières, alliant PSE et exploitation durable, (iii) Développer un modèle d'engagement communautaire/CLIP juste et efficace visant le développement d'une économie verte et équitable.

2.11. VIRUNGAS – MONT HOYO / WCS

L'objectif du projet est de réduire la déforestation et la dégradation forestière de la zone Virungas – Mont Hoyo, lutter contre la pauvreté en créant des alternatives économiques aux populations et renforcer les capacités des acteurs du projet pour la conservation des forêts du Parc des Virungas.

Le projet est mis en œuvre par WCS avec l'appui de la *Zoological Society of London* (ZSL), du WWF, de l'ONG ESCO-CONSCO (formé par le consortium ESCO-Kivu et *Conservation Company*) et de l'ICCN.

Le projet est situé dans la Province du Nord Kivu, à proximité du Parc National des Virungas (PNVi), représenté par un corridor reliant le PNVi à la Réserve du Mont Hoyo (40 km au Nord du PNVi).

La ZSL, le WWF et le WCS sont présents depuis de nombreuses années dans la région des Virungas. Afin de créer des conditions économiques favorables pour encourager les populations à conserver les forêts, ils ont initié plusieurs projets axés sur le développement des communautés (projet foyers améliorés du WWF à Goma, projet agroforestier ESCO-CONSCO, projets de conservation divers, etc.). Les

perspectives liées au développement des outils de financement liés au climat a conduit les porteurs de projets à élaborer ce projet REDD+.

Les principaux facteurs de pression sur les forêts identifiés dans la zone sont la production artisanale illégale de bois-énergie dans le PNVi, l'agriculture sur brûlis, l'insécurité et les conflits fonciers.

Les objectifs du projet sont les suivants : (i) Augmenter d'au moins 150 000 ha la surface de forêts conservées et gérées durablement dans le PNVi, (ii) Contribuer à l'essor économique d'au moins 6 000 ménages situés dans le corridor écologique grâce aux revenus carbone, (iii) Améliorer la gestion des forêts du PNVi et mettre en place des plantations agroforestières (cacao, vanille, *Prunus africana*) dans une zone tampon autour du corridor écologique, impactant 2 500 à 3 000 ménages, (iv) Réduire l'utilisation de charbon de bois (jusqu'à 30%) en favorisant la dissémination de foyers améliorés dans les villes de Goma et Beni, (v) Encourager le reboisement via la mise en place de 100 pépinières-écoles.

2.12. PAYSAGE MARINGA LOPORI WAMBA / AWF

Le projet REDD+ dans le Paysage Maringa Lopori Wamba, Province de l'Équateur, vise à réduire la destruction des forêts, améliorer la gestion des ressources naturelles et réduire la pauvreté.

Il est piloté par une ONG internationale enregistrée aux États-Unis, *African Wildlife Foundation* (AWF) avec l'appui du Centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT), l'*International Institute for Tropical Agriculture* (IITA), l'Université du Maryland (UMD), l'ONFI et des ONG nationales.

Le projet se déploie sur trois Territoires, Befale, Yala et Djolu, forestiers à 90%. Le paysage couvre 740 000 ha et l'aire du projet couvre 462 335 ha. Sur les 587 000 habitants du Paysage, 12 groupements et environ 4 200 ménages sont directement impliqués dans le projet.

AWF travaille dans le Paysage Maringa Lopori Wamba depuis sept ans, dans le but de sauvegarder les populations de singe Bonobo présentes partout dans le Paysage et menacées par l'expansion de l'agriculture itinérante sur défriche-brûlis le long des axes de communication (56 000 ha, soit 0,9% du couvert forestier total, détruits entre 1990 et 2000).

Le principal facteur direct de pression identifié sur les forêts est l'agriculture itinérante sur défriche-brûlis, exacerbée par les facteurs indirects suivants : (i) Manque de planification de l'utilisation des terres et autorisation implicite d'accès des communautés aux forêts protégées, (ii) Fort accroissement démographique (2,9%) et besoins accrus en terres agricoles, même si la densité actuelle est faible (8 hab/km²), (iii) Fort taux de pauvreté, qui restreint le développement d'activités innovantes alternatives à la défriche-brûlis traditionnelle.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants : (i) Appui au micro-zonage participatif et délimitation des « forêts protégées non-permanentes » (ou « zones de développement rural », où peut se faire l'expansion durable des activités agricoles dans le cadre d'un plan de gestion) et des « forêts protégées permanentes » (ou « zones de gestion communautaire des ressources naturelles »), (ii) Appui à l'intensification et la diversification agricole dans les zones de développement rural,

(iii) PSE des communautés en charge de la protection des forêts protégées permanentes.

2.13. ISANGI / JADORA

Le projet de reboisement et de déforestation évitée d'Isangi vise à ralentir le rythme de la déforestation et la dégradation forestière non planifiées, qui s'étendent en mosaïque le long des pistes forestières mises en place par le concessionnaire SAFBOIS, afin de réduire les émissions de GES, conserver la biodiversité et renforcer les capacités des populations locales.

Le projet est piloté par une entreprise privée enregistrée aux Etats-Unis, *Jadora International LLC*, avec l'appui du concessionnaire forestier congolais, la Société africaine des bois (SAFBOIS). Les deux entités ont d'ailleurs signé un accord de long terme pour la mise en œuvre du projet.

Le projet est localisé dans deux concessions forestières de SAFBOIS, dans le Territoire d'Isangi, près du fleuve Congo et la rivière Lomami, au Sud-Ouest de Kisangani. Les deux concessions s'étendent sur 344 000 ha (214 000 ha de forêt primaire et 130 000 ha de forêt dégradée). L'aire du projet est de 261 500 ha et l'aire de gestion des fuites est de 25 800 ha. Près de 500 000 personnes vivraient dans les deux concessions, mais les nombres de villages et de villageois directement touchés par le projet ne sont pas encore déterminés.

Jadora est l'initiateur du projet. Cette entreprise avait en effet l'expérience du montage de tels projets REDD+ au Kenya et en Tanzanie (avec génération et vente de crédits carbone) et a pris l'attache de SAFBOIS pour la convaincre de l'intérêt commun à monter ce projet.

Les principaux facteurs identifiés de pression sur les forêts sont les suivants : agriculture itinérante sur défriche-brûlis, charbonnage (activité annexe à l'agriculture, avec revente du charbon sur les marchés de Kisangani et Yangambi). L'exploitation légale est assez sélective et n'est pas en soi considérée comme un facteur de pression direct sur les forêts, mais elle entraîne l'ouverture de pistes forestières qui accélèrent indirectement la pression sur les forêts en facilitant l'accès des villageois aux forêts.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants : (i) Intensifier et diversifier l'agriculture (fournitures de semences améliorées, promotion du compostage, des systèmes agropastoraux, des rotations avec légumineuses, etc.), (ii) Développer des filières bois énergie plus durables (promotion du reboisement avec essences autochtones, promotion des foyers améliorés), (iii) Développer des systèmes de MNV du carbone et de la biodiversité de façon participative, (iv) Renforcer les capacités sociales et économiques des populations (information-éducation-communication – IEC, scolarisation de base, promotion des services de santé primaires, mise en place de projets communautaires via du microcrédit).

2.14. LUKULELA / RAFM

Ce projet « REDD+ dans la forêt modèle en construction de Lukulela » est inclus dans un programme plus vaste intitulé « *Climate Change and Forests in the Congo Basin: Synergies between adaptation and mitigation* » (COBAM) et mise en œuvre par le CIFOR. Le projet Lukulela / RAFM a pour objectif global de reconstituer une

ceinture verte autour de la cité de Lukulela en reboisant sept forêts dégradées (mosaïques reboisement, éco-agriculture et agroforesterie).

Le projet est co-piloté par le Réseau africain des forêts modèles (RAFM) et la Forêt modèle en construction du Lac Tumba, avec l'appui du CIFOR.

Il est mis en œuvre dans la cité de Lukulela et sa périphérie, à proximité du Lac Tumba, dans la Province de l'Équateur. Il couvre 1 600 ha, de façon non continue, comprenant la bande côtière sur le fleuve Congo, la cité d'habitation et les anciennes jachères de l'hinterland. L'engagement communautaire a démarré mi-2012, mais le démarrage effectif du projet devrait se faire fin 2013. Pour cette raison, les nombres de villages et de villageois directement touchés ne sont pas encore connus précisément.

Le RAFM a ouvert un bureau régional à Yaoundé en 2009. Depuis lors, beaucoup de sensibilisation a été faite autour du concept de forêts modèles pour les Gouvernements et les acteurs locaux. Mi-2012, des consultations ont été menées conjointement par le CIFOR et le RAFM auprès des autorités administratives et coutumières, des acteurs privés et des villageois, afin de déterminer l'emplacement d'un projet pilote REDD+ forêt modèle, et le site de Lukulela a été retenu.

Les principaux facteurs identifiés de pression sur les forêts sont l'agriculture sur défriche-brûlis non durable et la carbonisation non durable (le charbon étant la principale source de revenus des ménages. Il est notamment vendu au Congo voisin). Dans une moindre mesure, l'exploitation de bois accroît cette pression : directement pour l'exploitation artisanale non durable (cinq exploitants recensés dans la zone) et indirectement pour l'exploitation industrielle (présence de SOFORMA, SCIBOIS et SODEFOR : les pistes d'exploitation facilitent l'accès des populations en forêt).

Les principaux objectifs du projet sont les suivants : (i) Analyser les effets du changement climatique et la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, (ii) Identifier de façon participative les activités renforçant les synergies entre atténuation et adaptation, identifier et mobiliser des partenariats pour la mise en œuvre de telles activités, (iii) Accompagner une étude socioéconomique de ménages et analyser les enjeux liées à la tenure et la gouvernance locale des ressources naturelles, (iv) Mettre en œuvre des activités de synergies entre adaptation et atténuation, (v) Mettre en place un système de suivi-évaluation participatif, (vi) Faire des recommandations pour pérenniser, étendre ou répliquer le projet.

2.15. FIP KISANGANI & MBUJI-MAYI/KANANGA (PIREDD-MBK)

L'objectif du Programme d'investissement pour la forêt (PIF, ou FIP pour l'acronyme anglais) est de mobiliser des politiques, des mesures et des financements croissants en vue de faciliter la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière et de promouvoir la gestion durable des forêts (REDD+). La RDC a été sélectionnée en juin 2010 comme un des huit pays pilotes du FIP, compte tenu de son avancement dans la « préparation à la REDD+ » et 60 MUSD lui ont été alloués en novembre 2010 par le Sous-comité FIP.

Deux des cinq projets du FIP seront suivis par la Banque africaine de développement (BAD), pour un montant de 37,2 MUSD. En accord avec le Gouvernement et les instances décisionnelles du FIP, les deux projets ont été fusionnés en un seul :

Projet intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani (PIREDD/MBKIS).

L'objectif du projet est de réduire les émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts tout en luttant contre la pauvreté.

Le projet n'est pas encore opérationnel et le pilote du projet n'a pas encore été identifié, mais l'appel d'offre relatif devrait sortir courant 2014.

Le projet est directement issu du Plan d'investissement soumis par la RDC auprès du Sous-comité FIP, lequel ciblait trois gros bassins de population, où les auroles de déforestation et dégradation forestière étaient particulièrement développées : Kinshasa, Mbuji-Mayi/Kananga et Kisangani. La Banque mondiale (déjà bien impliquée dans le REDD+ en RDC via le *Forest Carbon Partnership Facility* - FCPF) et la BAD (déjà bien impliquée dans le REDD+ en RDC via les projets pilotes FFBC) se sont donc partagées le suivi de la mise en œuvre des activités du FIP.

Certains facteurs de pression sur les forêts sont communs aux deux sous-zones : défriche-brûlis non durable et collecte de bois de feu non durable. D'autres sont propres à chacune des sous-zones : exploitation de bois d'œuvre illégale et non durable pour la sous-zone Nord, feux de brousse pour la sous-zone Sud.

Les objectifs du projet sont les suivants : (i) Appui à la clarification et la sécurisation foncière (identifier et clarifier les droits coutumiers et les droits positifs, créer un mécanisme de sécurisation foncière, sécuriser les droits fonciers, élaborer des plans locaux d'utilisation des terres), (ii) Appui à la gestion durable des forêts (élaborer des plans d'aménagement des forêts dégradées, appuyer la régénération naturelle assistée des forêts dégradées, développer des plantations forestières et agroforestières, développer une filière bois-énergie durable), (iii) Appui au développement des activités agricoles et forestières (développer les activités agricoles et forestières, promouvoir des pratiques agricoles alternatives, renforcer les capacités des comités et acteurs locaux de développement).

2.16. FIP KINSHASA

Trois des cinq projets du FIP seront suivis par la Banque mondiale, pour un montant de 36,9 MUSD. En accord avec le Gouvernement et les instances décisionnelles du FIP, les trois projets ont été fusionnés en un seul projet avec trois composantes : (1) développement intégré REDD+ du district du Plateau, (2) facilitation d'activités du secteur privé permettant de réduire les émissions liées au bois-énergie et (3) petites subventions pour réduire la déforestation.

Le pilotage du projet sera assuré par la Direction du développement durable (DDD) du MECNT à l'issue d'une période de transition. Le projet n'est pas encore opérationnel, aussi les opérateurs associés ne sont pas encore identifiés.

Néanmoins les indications suivantes peuvent être données. La composante (1) d'appui au développement intégré du district du Plateau (en synergie avec le développement du Programme REDD+ Maï Ndombé) devrait être mise en œuvre par un opérateur unique en maîtrise d'ouvrage déléguée (identification fin 2013). La composante (2) devrait permettre de financer les actions de porteurs de projets agroforestiers (structures dites « autonomes » : secteur privé industriel ou semi-industriel par exemple) et d'organisations paysannes, et d'appuyer des initiatives en cours en matière de diffusion de foyers améliorés (SNV, UMOJA, en synergie avec

l'initiative ACCES de la Banque Mondiale). La composante (3) devrait être mise en œuvre avec l'appui d'une ou plusieurs institutions de recherche.

Les principaux facteurs de pression sur les forêts dans le bassin d'approvisionnement de Kinshasa (constitué en grande majorité de zones de savanes) sont l'agriculture sur brûlis et l'exploitation artisanale du bois énergie.

On peut noter ici que la composante 1 est un bon exemple de « laboratoire vivant » pour une gestion intégrée des ressources naturelles. Dans cette composante, il est prévu notamment d'appuyer le fonctionnement des CARG dans le district des Plateaux, ainsi que la mise à jour de politiques de développement du Territoire, l'appui aux futures entités territoriales décentralisées, la réalisation d'un Edit provincial sur le caractère opposable des plans de gestion des terroirs établis par les Communautés locales de développement (CLD) et qui apportera des précisions sur les modalités de validation des ces plans de gestion (axe 1).

Des appuis divers (renforcement de capacités, fonctionnement, etc.) sont également prévus en direction des services déconcentrés des ministères en charge des terroirs villageois (Agriculture, Développement rural, Environnement) (axe 2), de même que pour la cartographie participative des terroirs villageois visant l'élaboration des plans d'affectation des terres (axe 3). Enfin, des PSE pourraient être mis en place avec les acteurs des terroirs (villages, organisations de producteurs, secteur privé...) (axe 4).

3. VUE D'ENSEMBLE DES INITIATIVES REDD+ EN RDC

3.1. MAKALA / CIRAD

Le projet Makala vise à sécuriser la ressource en bois énergie pour l'approvisionnement en énergie de deux villes de la RDC (Kinshasa et Kisangani) et une ville du Congo (Brazzaville), par une transformation énergétique, en vue d'augmenter durablement le niveau de vie des populations locales.

Il est piloté par un établissement para-étatique français à caractère industriel et commercial (EPIC), le Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), avec l'aide de la Fondation Hanns Seidel, du Centre international de recherche forestière (CIFOR), de l'Université de Gembloux (Gembloux Agro Bio Tech) et de l'Université de Kisangani (UniKis).

Le projet a un budget de 3 042 720 € et est mis en œuvre depuis fin 2009 dans les zones périphériques de Kinshasa et Kisangani, ainsi que, dans une moindre mesure, les zones périphériques de Mbuji-Mayi (NDR : pour la partie RDC). Sa surface de déploiement n'est pas connue avec exactitude. 90 villages sont a priori touchés par ses activités. Depuis mi-2013, les activités de terrain ont stoppé et le projet est en phase de capitalisation.

Le projet se base notamment sur les enseignements d'expériences passées en termes de gestion de plantations à vocation énergétique et de pérennisation de filières bois énergie locales, que ce soit celles du CIRAD (zone de Pointe Noire au Congo Brazzaville notamment) ou de la Fondation Hanns Seidel (projet agroforestier de Mampu en RDC).

Le principal facteur de pression sur les forêts identifié dans les zones d'opération du projet est l'augmentation continue des besoins en bois énergie (bois de feu et makala) conduisant à une gestion non durable des ressources forestières.

Les objectifs spécifiques du Projet Makala sont les suivants : (i) Apporter une vision prospective, via une approche recherche-développement, pour la gestion durable de la ressource en bois énergie, (ii) Améliorer la connaissance des filières d'approvisionnement des grands centres urbains et identifier de nouveaux mécanismes de financement de ces filières, dans un cadre institutionnel stabilisé et clarifié, (iii) Gérer durablement et améliorer la valeur de la ressource bois énergie (forêts naturelles et plantées : restauration des forêts dégradées, développement des plantations agroforestières, etc.), (iv) Améliorer la transformation du bois en charbon et augmenter le rendement énergétique, (v) Impliquer et organiser les communautés rurales pour une meilleure appropriation des filières bois énergie locales (savoirs, bénéfices).

3.2. AGROFORESTERIE / UC-PFCN

L'initiative d'agroforesterie communautaire sur les Plateaux Batéké et dans le Bas Congo a pour objectif de développer dans des zones de savanes dégradées un modèle agroforestier déjà éprouvé, issu du projet Mampu : plantations d'essences à croissance rapide (Eucalyptus sp. et/ou Acacia sp.) avec cultures intercalaires de manioc (principalement), mais aussi niébé, arachide, soja et maïs.

L'initiative est pilotée par l'Unité de coordination du Projet forêt et conservation de la nature (UC-PFCN), sous tutelle du MECNT, avec l'appui sur le terrain de l'ONG camerounaise CARFAD.

D'un montant de six M€, l'initiative devrait démarrer incessamment, pour une durée de quatre ans. Elle se déploiera dans deux zones : plateaux des Batéké (incluant la station de Kinzono) dans la Province du Bandundu et dans la Province du Bas-Congo. Les blocs de plantations varieront entre 50 et 650 ha. 14 villages et près de 700 foyers (soit environ 4 200 villageois) seront directement impliqués.

Les activités promues par cette initiative se basent sur les acquis de projets passés, notamment les projets Mampu / Fondation Hanns Seidel et Ibi Batéké / Novacel.

Les facteurs de pression sur les forêts identifiées dans ces zones de savane « mosaïque » (imbrications d'îlots forestiers et de cultures) sont les suivants, par ordre d'importance décroissants : agriculture itinérante sur abattis-brûlis, exploitation illégale et non durable de bois de feu et charbon de bois, feux de brousse, le tout exacerbé par des conflits fonciers.

Les objectifs de l'initiative sont les suivants : (i) Structuration du monde rural : appui des Communautés locales de développement (CLD) et montage de Groupement d'intérêt économique (GIE), (ii) Appui à l'aménagement du territoire et médiation foncière, (iii) Promotion du reboisement et de la régénération naturelle assistée en mode agroforestier.

3.3. KAMOA / ECO-LIVELIHOODS

L'initiative de gestion forestière communautaire de Kamoa s'inscrit dans le Programme de développement durable de Kamoa (KSLP), lequel vise à bâtir une économie autonome et durable pour la communauté de Kamoa, vivant et travaillant dans la concession minière (cuivre) exploitée par *African Minerals Barbados Limited* (AMBL). Spécifiquement, l'initiative vise à promouvoir reboisement et agroforesterie (essences exotiques et autochtones) afin de réhabiliter des sols dégradés et produire du bois d'œuvre et du makala.

L'initiative est pilotée par le bureau d'études anglais *Eco-Livelihoods Ltd*, avec l'aide de la Communauté de Kamoa et du projet cuivre d'AMBL.

Le budget de l'initiative n'a pas été communiqué par AMBL. Sa mise en œuvre devrait a priori s'étaler sur la durée de l'exploitation de la concession minière, soit jusqu'à 40 ans. L'initiative est mise en œuvre dans la Communauté de Kamoa, dans la zone minière de Kolwezi, District du Haut Katanga, Province du Katanga. 52 500 ha sont concernés. Près de 30 villages et 30 000 villageois devraient être touchés.

En 2009, des chefs coutumiers et des cadres d'AMBL sont allés visiter des projets de gestion communautaire des ressources naturelles au Mozambique. A leur retour, ils ont l'idée de lancer l'initiative, laquelle a réellement démarré sur le terrain en 2010.

Les forêts sèches de Miombo sont des écosystèmes fragiles, principalement menacés par l'exploitation illégale et non durable de charbon de bois, vendu dans la ville de Kolwezi. Cette exploitation du charbon de bois se développe d'autant plus que la pression démographique augmente dans cette zone minière et qu'il n'y a pas d'activité champêtre alternative en saison sèche.

Les quatre principaux objectifs de l'initiative sont : (i) Gestion des forêts et régénération naturelle assistée, (ii) Commercialisation de bois d'œuvre et de PFNL (notamment champignons, fruits, chenilles) grâce à des appuis techniques (aménagement forestier, fourniture d'une scie mobile) et financiers (services de micro-finance), (iii) Diversification (maraichage de contre-saison, apiculture, fruits séchés, etc.) et augmentation de la production agricole (notamment sur le maïs) grâce à l'agroforesterie et des techniques agricoles améliorées, (iv) Carbonisation améliorée.

3.4. BIOCHAR PIMU / ADAPEL

Cette initiative vise à lutter contre la pauvreté rurale à travers la production et l'enfouissement de biochar (charbon produit à partir de la pyrolyse de biomasse végétale) dans les sols afin d'en améliorer la fertilité.

Il est piloté par l'ONG congolaise Action pour le développement de l'agriculture et de la pêche avec protection environnementale de la Likende (ADAPEL) en partenariat avec le *Biochar Fund*.

D'un montant de 338 000 €, le projet est mis en œuvre depuis 2009 dans la collectivité de Pimu, territoire de Bongandanga (Province de l'Equateur, au Sud de Lisala). Sur une surface totale de 200 ha (phase pilote 2009-2013, 50 ha par an), il impacte directement plus de 2 600 personnes.

Historiquement, l'ADAPEL dispose d'une expérience positive en matière de structurations des communautés rurales pour gérer les ressources forestières du Territoire de Bongandanga.

Dans cette zone, les principaux facteurs de pression sur les forêts sont l'agriculture sur brûlis et l'exploitation artisanale du charbon de bois et du bois d'œuvre.

Le projet vise essentiellement à freiner l'agriculture sur brûlis tout en contribuant à l'essor économique des ménages, en favorisant l'augmentation des rendements agricoles et la durée de culture des sols grâce à l'enfouissement de biochar. De plus, la fabrication du biochar à partir de résidus végétaux permet de réduire la quantité de bois-énergie consommée par les ménages, et contribue à la préservation des stocks de carbone forestier.

4. SYNTHÈSE DES DONNÉES

4.1. CARACTÉRISTIQUES CLEFS DES PROJETS ET INITIATIVES

→ Localisation

La figure ci-dessous permet de localiser les projets et initiatives REDD+ en RDC recensés au cours de cette étude :

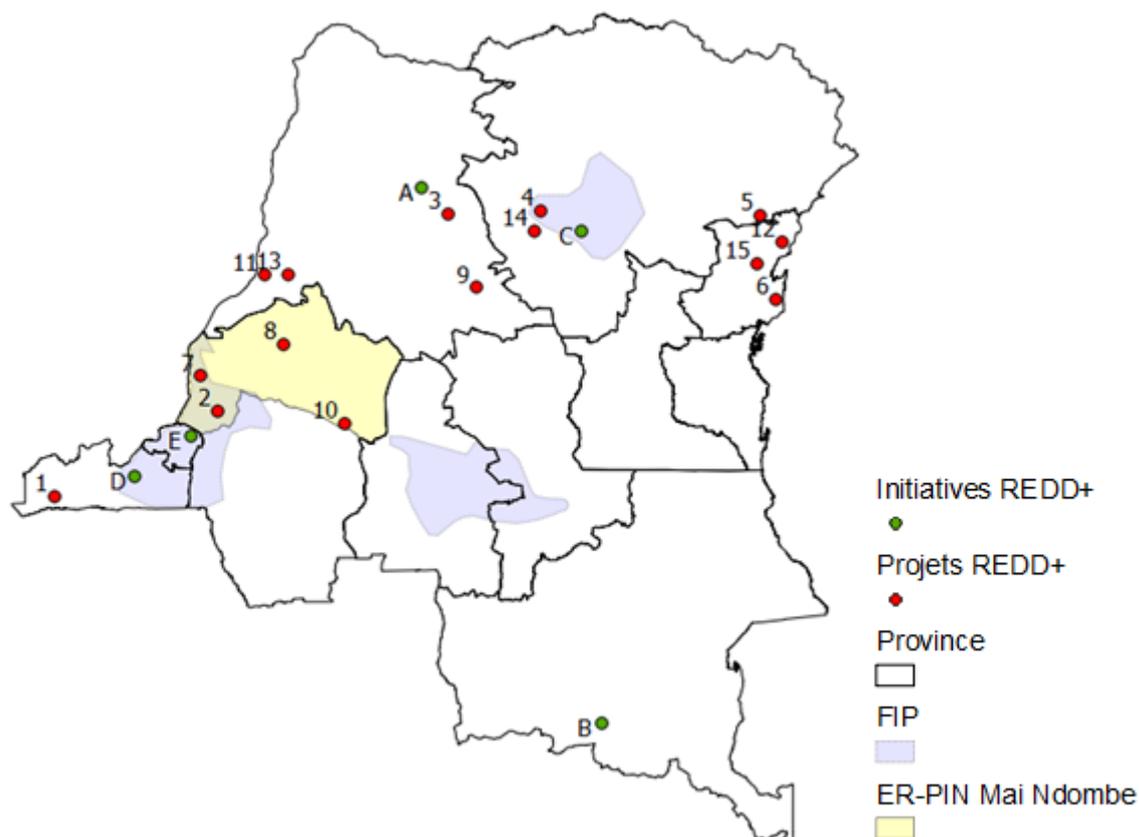


Figure 2 : Localisation des projets et initiatives REDD+ en RDC

Projets REDD+ : 1 = Luki / WWF-BE ; 2 = Sud Kwamouth / Novacel ; 3 = Paysage Maringa Lopori Wamba / AWF ; 4 = Isangi / OCEAN ; 5 = Mambasa / WCS ; 6 = Ecomakala+ / WWF-BE ; 7 = Bolobo / WWF-RDC ; 8 = Mai Ndombé / ERA ; 9 = Bolobo / CI ; 10 = FORAFAMA Lukenie / FRM-SODEFOR ; 11 = Lukelela / RAFM ; 12 = Virungas - Mont Hoyo / WCS ; 13 = Equateur / WHRC ; 14 = Isangi / Jadora ; 15 = Tayna / CI.

NB : les zones FIP sont indiquées en bleuté et correspondent aux projets suivis par la BAD (bassins de Kinsangani et Mbuji-Mayi/Kananga) et ceux suivis par la Banque mondiale (bassin de Kinshasa).

Initiatives REDD+ : A = Biochar Pimu / ADAPEL ; B = Kamoia / Eco-livelihoods ; C = Makala Kinsangani / CIRAD ; D = Makala Kinshasa / CIRAD ; E = Agroforesterie / UC-PFCN.

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

On visualise aisément la distribution des projets et initiatives sur un arc Ouest-Est, couvrant les Provinces du Bas-Congo, de Kinshasa, du Bandundu (partie Nord), de l'Équateur, de l'Orientale et du Nord Kivu.

Les Provinces des deux Kasai, du Maniema, du Sud Kivu et du Katanga sont vierges de projets ou initiatives, à l'exception du PIREDD/MBKIS qui a vocation à intervenir dans les bassins de Mbuji-Mayi et Kananga dans les deux Kasai, ainsi que l'initiative (très localisée) Kamoia / Eco-Livelihoods près de Kolwezi dans le Haut-Katanga.

Ces informations sont utiles pour prévoir la distribution des futurs programmes intégrés REDD+ qui pourraient être mis en œuvre par le Fonds national REDD+ dans son premier cycle d'investissement : ils devraient idéalement être proches des projets et initiatives existantes (afin de pouvoir bénéficier de leurs retours d'expériences), tout en ne les chevauchant pas, pour éviter les déperditions de moyens humains et financiers.

→ **Budgets**

Le montant total des projets et initiatives REDD+ atteint près de 119 MUSD, dont 110,8 MUSD dédiés aux projets REDD+, et 8,2 MUSD dédiés aux initiatives REDD+. Il faut souligner que ces sommes totales agrègent des budgets de projets ou initiatives à différents stades de développement. Pour avoir une idée plus précise des financements REDD+, il faudrait tenir compte des dates de démarrage, durées et dates de clôture de ces différents projets et initiatives, informations qu'il a été difficile de recueillir dans le contexte de cette étude rapide.

Le projet moyen a un budget de 7,4 MUSD. Dans l'ensemble, les budgets varient de 269 900 USD (Projet Lukulela / RAFM) à 37,2 MUSD (PIREDD/MBKIS).

→ **Opérateurs**

Les programmes intégrés à mettre en œuvre dans le cadre du Fonds national REDD+ représentent des budgets allant de 20 à 40 MUSD sur trois ans. Les instances décisionnelles du Fonds doivent donc sélectionner soigneusement des entités ayant les capacités financières pour mettre en œuvre de tels programmes.

Le chiffre d'affaires annuel des trois dernières années semble être un bon indicateur pour évaluer les capacités financières des opérateurs potentiels : cette information a donc été recherchée auprès des opérateurs actuels.

Seulement trois opérateurs nationaux (deux ASBL et une SPRL) ont indiqué leurs chiffres d'affaires moyens des trois dernières années. Celui-ci s'élève en moyenne à 200 000 USD/an, caractérisant la « sous-capitalisation » relative de nombreuses entités nationales, aussi bien de la société civile que du secteur privé.

Concernant les opérateurs internationaux, des informations ont seulement pu être collectées pour le WWF-BE (8,6 MUSD/an de recettes annuelles moyennes – données issues des rapports annuels de l'entité).

Ces observations viennent confirmer la nécessité de former des consortiums d'opérateurs internationaux et nationaux pour disposer des capacités financières suffisantes pour la mise en œuvre des Programmes intégrés prévus par le Fonds national REDD+.

→ Surfaces couvertes

La surface totale incluant le périmètre du Programme REDD+ de Maï Ndombé (incluant les projets Sud Kwamouth / Novacel, Maï Ndombé / ERA, Bolobo / WWF-RDC et FORAFAMA Lukenie / FRM ou SODEFOR), le périmètre PIREDD/MBKIS (incluant les projets Isangi / OCEAN et Isangi / Jadora), et tous les autres projets/initiatives en dehors de ces périmètres est d'environ 26,8 Mha (soit 11% de la surface du pays), tous types d'usages des sols confondus.

Le périmètre du projet FIP Banque mondiale est partiellement inclus dans ce calcul. En effet, il recoupe celui du Programme REDD+ de Maï Ndombé au niveau du District des Plateaux, où doit être mise en œuvre la composante 1 du FIP (développement intégré du District des Plateaux).

La localisation exacte des activités pour les autres composantes du projet FIP Banque mondiale n'a pas encore été réalisée, donc ces surfaces n'ont pas été comptabilisées pour le moment.

Hors projets FIP (PIREDD/MBKIS et projet FIP/BM) pour lesquelles les valeurs de surfaces annoncées sont encore très préliminaires, la surface moyenne par projet est de 449 700 ha, avec de grandes variations : le minimum étant de 1 600 ha (projet Lukelela / RAFM) et le maximum de 1,3 Mha (projet FORAFAMA Lukenie / FRM ou SODEFOR).

Il est difficile de caractériser les surfaces des zones de gestion des fuites, étant donné que la plupart d'entre elles ne sont pas définies ou sont en cours de définition par les porteurs de projet.

Globalement, on peut retenir qu'avec 11% de la surface du pays couverte par des projets/initiatives, le déploiement du REDD+ sur le terrain est bien engagé. On peut aussi souligner que la surface moyenne par projet (un peu moins de 0,5 Mha) est relativement faible par rapport à la taille moyenne d'un Territoire congolais (environ 1,6 Mha), ce qui laisse présager de difficultés logistiques et humaines pour changer d'échelle et mettre en œuvre des Programmes intégrés REDD+ à l'échelle d'un, voire plusieurs territoires, comme l'envisage le Plan d'investissement 2013-2016 du Fonds national REDD+.

→ Villages/villageois concernés

Dix opérateurs ont donné des indications concernant le nombre de villages directement touchés par leur projet/initiative. Il y a en moyenne 43 villages directement touchés par projet/initiative, avec de grandes variations : de quatre (Équateur / WHRC) à près de 132 villages (Bonobo / CI).

Le nombre de villageois impactés par le projet est en moyenne de 43 000 par projets, et varie de 900 (Isangi / OCEAN) à près de 219 000 (Isangi / Jadora). Ces grandes variations en termes de villages et villageois sont corollaires des grandes variations de surfaces touchées par projet/initiative, ainsi que de la proximité plus ou moins immédiate de grands centres urbains.

→ **Personnel**

Nombre de personnels actifs en RDC	National	International	Total
Nombre total de personnels	252	51	303
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+	32	14	46
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	56	14	70
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	42	11	53
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	25	7	32
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	156	18	174

NB : un personnel peut avoir plusieurs qualifications.

On peut souligner trois faits remarquables à la lecture de ce tableau :

- (i) il y a finalement peu de ressources humaines disponibles, toutes compétences et origines (nationale ou internationale) confondues. A titre illustratif, le ratio nombre de personnels total par surface totale touchée par des projets/initiatives REDD+ est d'un peu plus de 88 000 ha/personnel. Avec un tel ratio, il apparaît difficile, sinon impossible, d'assurer la supervision fine d'actions REDD+ de terrain ;
- (ii) Près de 85% des personnels impliqués sur des projets/initiatives REDD+ sont congolais, ce qui témoigne à la fois une bonne appropriation du processus REDD+ par les cadres congolais, mais également d'une volonté du Gouvernement et des porteurs de projet/initiative à renforcer les capacités locales en termes de REDD+ ;
- (iii) Les personnels polyvalents représentent près de 60% des personnels. Les personnels compétents en matière d'engagement communautaire (notamment application du CLIP) sont moins de 25%. Quant aux personnels qualifiés en termes d'outils/méthodes REDD+, ils sont encore moins nombreux : 15% pour les outils/méthodes REDD+ en général, 16% en termes d'inventaire de biomasse, 11% en termes d'inventaires de surface.

→ **Réductions d'émissions (projets seulement) ou proxies (initiatives REDD+)**

Il convient ici de signaler qu'il s'agit d'estimations la plupart du temps très préliminaires de la part des porteurs de projet, fonction de l'état d'avancement des différents projets.

Les réductions d'émissions annuelles cumulées réalisées à travers ces projets seraient de l'ordre de 1,3 MteCO₂/an, avec là encore de très gros écarts : d'environ 32 500 teCO₂/an dans le projet Sud Kwamouth / Novacel jusqu'à 714 000 teCO₂/an pour le projet Isangi / OCEAN. La durée des projets s'étend quant à elle de 10 ans à 30 ans.

Il paraît délicat d'analyser ces chiffres, étant donné les incertitudes qui pèsent sur leurs modes de calculs : fonction des scénarios de référence et de projet (qui ne sont pas encore tous établis), mais aussi des hypothèses prises en termes de stratification forestière et de valeurs de stocks de carbone par strate forestière.

Quant aux « proxies », valeurs renseignées par les porteurs d'initiatives REDD+ et certains porteurs de projets REDD+, elles portent généralement sur des surfaces (de reboisement, de régénération, de déforestation évitée, de conversion en forêt de conservation), plus rarement sur des nombres de foyers améliorés distribués, de villages/villageois touchés par des PSE, etc. Étant donné leur hétérogénéité, il est difficile et pas spécialement pertinent de les agréger pour l'analyse.

4.2. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « GOUVERNANCE »

→ Activités « transversales »

19. Activités transversales REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Consultations des communautés locales (notamment mise en œuvre du CLIP)	21
Élaboration du scénario de référence et du scénario de projet	13
Enregistrement/validation/vérification de projet au VCS et/ou CCBS	8
Moyenne (/21)	14

Plus de la moitié des projets et initiatives ont élaborés ou sont en train d'élaborer des scénarios de référence et de projet, et plus du tiers envisagent ou sont en cours d'enregistrement auprès d'un ou plusieurs standards volontaires. Ceci souligne la nécessité de développer rapidement des lignes directrices au niveau national, en matière d'élaboration de scénarios de référence et de projets, afin d'harmoniser les pratiques des porteurs de projets ou initiatives.

Pour la totalité des projets, les communautés locales auraient été consultées. Cependant, la notion de « consultations » recouvre des pratiques bien différentes selon les projets, certains projets se contentant de communiquer de façon ponctuelles des informations générales à destination de plusieurs types de parties prenantes (autorités administratives et/ou coutumières, ONG locales, communautés locales, etc.), d'autres au contraire mettant en œuvre un ensemble de consultations organisées dans le temps et dans l'espace, de façon ad hoc pour les communautés locales, afin de réellement co-définir le projet.

La faiblesse du nombre de villages ayant fait ou allant faire l'objet de consultations selon le principe CLIP ou d'appui en tant que CLD incite à penser que les consultations approfondies et exhaustives, telles que les promeuvent les textes onusiens sur le REDD+, ne sont pas légion :

<i>Nombre de villages CLIP prévus (non-commencés)</i>	184
<i>Nombre de villages CLIP commencés</i>	158
<i>Nombre de villages CLIP achevés</i>	105
<i>Nombre de CLD prévus (formation/structuration non commencés)</i>	70
<i>Nombre de CLD en formation</i>	7
<i>Nombre de CLD formés</i>	56

→ **Activités « MNV »**

20. Activités relatives au MNV REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
MNV carbone : inventaire et/ou suivi « surface » par télédétection	17
MNV carbone : inventaire et/ou suivi « biomasse » à pied	16
MNV carbone : inventaire et/ou suivi « émissions/absorptions de GES »	13
MNV co-bénéfiques et respect des clauses de sauvegarde socio-environnementales	13
Moyenne (/21)	14,8

Près de 4/5 des porteurs de projets ou initiatives REDD+ aurait mis en place ou devrait mettre en place un système de MNV carbone « surface » et ¾ un système de MNV carbone « biomasse ». Un peu plus de la ½ des porteurs a mis en place ou devrait mettre en place un MNV carbone « émissions/absorptions de GES » (croisement des systèmes MNV carbone « surface » et MNV carbone « biomasse ») et un MNV des co-bénéfiques et sauvegardes.

Ces chiffres sont assez encourageants : le plupart des porteurs de projets ou initiatives sont convaincus de l'importance cruciale de mettre en place de tels systèmes de MNV, afin de pouvoir mesurer les résultats obtenus sur le terrain, remédier aux insuffisances ou renforcer les actions efficaces, mais aussi développer des PSE avec les parties prenantes locales.

Le fait qu'un plus grand nombre de projets ou initiatives développe un MNV carbone « surface » plutôt que « biomasse » peut s'expliquer par le fait que le GIEC fournit des valeurs par défaut pour les facteurs d'émissions, ce qui permet – à condition d'être conservatif – de se reposer sur ces valeurs et de n'avoir à développer que le volet « surface » du MNV carbone.

Concernant les systèmes de MNV carbone, il serait intéressant de faire une revue de leurs hypothèses, modes de calculs, niveau de tier (pour les facteurs d'émission dans le volet « biomasse ») ou d'approche (pour les variables d'activités dans le volet « surface »), système de contrôle de qualité / suivi de qualité (QA/QC), niveau d'adéquation avec les outils MNV développés par la DIAF/MECNT et la DDD/MECNT. Ceci pourrait faire l'objet d'une petite étude spécifique.

Concernant le MNV co-bénéfiques et sauvegardes, il serait là aussi très intéressant d'aller au-delà de ce questionnaire simple pour savoir ce que recouvrent les 13 systèmes apparemment développés : types de co-bénéfiques et sauvegardes considérés, liens de ces systèmes avec le SIS national, fréquence de suivi, mode d'échantillonnage, rétroaction des résultats obtenus sur les actions du projet (aspect normalement défini dans un cadre de gestion environnemental et social), etc. Ceci pourrait également faire l'objet d'une petite étude spécifique.

→ Activités « Gouvernance »

21. Activités relatives à la gouvernance REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Consultations des parties-prenantes autres que les communautés locales (société civile, services gouvernementaux, secteur privé etc.)	20
Mise en place et soutien des CARG	4
Renforcement des capacités locales (gestion financière/opérationnelle d'activités REDD+)	19
Promotion de l'« alignement REDD+ » des actions de Partenaires techniques ou financiers (PTF) et acteurs privés actifs dans la zone	5
Mise en place de procédures anti-corruption locales	4
Moyenne (/21)	10,4

Concernant les consultations des parties prenantes autres que les communautés locales et le renforcement des capacités locales, la quasi-totalité des porteurs de projets ou initiatives REDD+ estime avoir fait le nécessaire. On peut se féliciter de ces résultats, mais on peut aussi se questionner sur les diverses acceptations que peut avoir le terme de « consultations » (Cf. commentaire précédent). Comme souligné précédemment, il serait utile d'analyser plus en détail les différents systèmes de consultations mis en place par les porteurs.

Ceci serait d'autant plus intéressant que l'on constate qu'un faible nombre de porteurs, moins d'1/5, appuie les CARG, pourtant censés - depuis la publication du nouveau Code agricole en 2011 - être les instances privilégiés de concertations au niveau local sur tous les sujets liés à l'espace rural. Mener des consultations au niveau local sans appuyer les CARG peut sembler un peu paradoxal. A la décharge des porteurs de projets ou initiatives, il faut souligner que ces CARG sont naissants pour la plupart et peu développés, voire inexistants, dans certaines parties du pays.

Enfin, on peut constater que moins d'1/5 des porteurs de projets ou initiatives promeuvent des mesures d'alignement avec d'autres PTF ou des mesures anti-corruption. Le manque d'harmonisation entre actions de développement, voire le détournement des ressources prévues pour le développement, peuvent cependant annihiler les efforts menés en termes de REDD+.

4.3. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

22. Activités relatives à l'AT mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Coordination locale des politiques : agri., forêt, énergie, foncier, etc.	11
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme sur l'AT	5
Collecte, traitement et diagnostic de données socio-économiques	17
Renforcement des capacités locales en termes d'AT	10
Mise en œuvre du macro-zonage	8
Élaboration de schémas d'AT	11
Micro zonage/cartographie participative	15
Élaboration de plan de développement local	11
Moyenne (/21)	11

Plus de 4/5 des porteurs de projets ou initiatives REDD+ collectent et traitent des données socio-économiques locales, et près des ¾ font du micro-zonage et de la

cartographie participative, ce qui témoigne d'une volonté d'adopter une approche holistique des zones rurales d'intervention et de s'appuyer sur les perceptions des communautés locales avant de développer des actions REDD+ de terrain.

Cependant, seulement la ½ pousse la réflexion plus avant et appuie la coordination locale des politiques impactant le milieu rural, renforce les capacités locales en termes d'aménagement du territoire, appuie l'élaboration de schémas d'aménagement du territoire et de Plan de développement local (PDL).

En termes quantitatifs, sur les 10 porteurs ayant répondu à cette question, on peut souligner que 83 villages sur 434 touchés, soit moins de 20%, ont complété leur processus de micro-zonage / cartographie participative ; 46 sur 434, soit moins de 11, ont complété leur PDL. Ces chiffres apparaissent faibles et peut être pas en adéquation avec les affirmations selon lesquelles ¾ feraient du micro-zonage / cartographie participative et ½ de l'appui aux PDL : la plupart des projets/initiatives REDD+ sont récents et pour la plupart, encore en phase de démarrage.

Il faut par ailleurs noter qu'un peu plus d'1/3 des porteurs font du macro-zonage, ce qui n'apparaît pas surprenant étant donné que la plupart des projets sont mis en œuvre sur des surfaces réduites (en moyenne, 1/3 de la surface moyenne d'un Territoire congolais).

Enfin, il faut noter que seulement ¼ des porteurs appuie la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme de l'aménagement du territoire. Ceci n'est pas surprenant non plus, étant donné que cette réforme a été très récemment lancée.

4.4. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « FONCIER »

23. Activités relatives au foncier, mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme foncière	8
Elaboration de charte(s) foncière(s) locale(s)	3
Appui à la concertation foncière	10
Prévention des conflits fonciers	13
Sécurisation foncière (voire « titrisation »)	8
Archivage et gestion des données locales sur le foncier	6
Moyenne (/21)	8

L'insécurité foncière est forte en milieu rural en RDC : attribution par l'État de concessions sur des terres gérées par des communautés locales, vente de terres par des chefs coutumiers, accaparement de terres par des notables au détriment des villageois, conflits entre occupants s'appuyant chacun sur leurs droits respectifs (droit « moderne » vs droit « coutumier »), etc.

Nombre de projets de développement rural voie dans la prévention des conflits fonciers et la sécurisation foncière des prérequis importants pour sécuriser les investissements de terrain et favoriser la gestion des ressources naturelles en bon père de famille. La Stratégie-cadre nationale REDD+ insiste elle aussi sur cet aspect et fait du foncier un pilier important.

Il est donc assez surprenant de voir que les activités liées au foncier semblent réduites parmi les porteurs projets/initiatives REDD+. Si environ ½ d'entre eux fait de la prévention des conflits fonciers et appuie la concertation foncière, environ 1/3 va plus loin et appuie la sécurisation foncière et la gestion des données locales sur le

foncier. Seulement 1/7 appuie l'élaboration de chartes foncières locales, pourtant identifiées comme des outils efficaces de gestion locale du foncier.

Quant aux dispositions de la réforme foncière, environ 1/3 des porteurs déclare appuyer leur mise en œuvre, ce qui n'est guère surprenant sachant que cette réforme a été lancée récemment et que l'essentiel de ses modalités d'application est encore en débat.

4.5. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « ÉNERGIE »

24. Activités relatives à l'énergie mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Structuration des filières bois énergie locales	12
Élaboration de schéma d'appro. locaux en bois énergie durable	4
Promotion du reboisement à vocation énergétique	11
Promotion de la carbonisation améliorée	10
Promotion des foyers améliorés	13
Promotion des énergies renouvelables	7
Moyenne (/21)	9,5

Plus de la ½ des porteurs de projets/initiatives intervient sur la promotion des foyers améliorés, du reboisement à vocation énergétique et de la carbonisation améliorée, en lien avec la structuration des filières bois-énergie locales.

Ces activités sont bien circonscrites techniquement et les projets actuels peuvent s'appuyer sur des expériences passées dans le pays, ce qui permet d'améliorer la conception des nouveaux projets (CATEB et WWF à Goma pour les foyers améliorés, Mampu pour les reboisements énergétiques, etc.). De plus, ces activités ciblent des besoins immédiats des bénéficiaires (bois-énergie et emplois), ce qui les rend attractives pour les populations.

Par contre, on constate qu'il n'existe pas beaucoup de porteurs travaillant sur l'élaboration de schémas d'approvisionnement locaux en bois énergie durable. Ces activités permettraient pourtant de mettre en cohérence l'ensemble des mesures impactant la filière bois-énergie dans un bassin d'approvisionnement donné, que ce soit à l'amont (augmentation de l'offre avec le reboisement et la carbonisation améliorée), à l'aval (diminution de la demande avec les foyers améliorés) ou de façon transversale (dynamisation de la filière avec une réflexion sur la répartition des marges et les prélèvements étatiques ou paraétatiques).

Enfin, 1/3 des porteurs de projets/initiatives met en œuvre des activités relatives à la promotion des énergies renouvelables. Il serait utile d'aller dans le détail de ces projets pour comprendre quelles énergies renouvelables sont produites, à quels coûts, et quels sont leurs potentiels de réplication à grande échelle, sachant que le Fonds national REDD+ entend mettre en œuvre un programme sectoriel énergie (au sein duquel est prévue la promotion des énergies renouvelables).

Un rapprochement pourrait aussi être effectué avec le FIP Kinshasa piloté par la Banque mondiale, car des activités relatives aux énergies renouvelables pourraient être traitées dans la composante 3 « Petites subventions » du FIP.

4.6. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « AGRICULTURE »

25. Activités relatives à l'agriculture mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Structuration et l'organisation du monde agricole (CARG, OPA),	12
Structuration et dynamisation des filières agricoles,	14
Appui à la commercialisation des produits agricoles,	13
Promotion du crédit agricole,	3
Design et vulgarisation d'itinéraires techniques agricoles améliorés,	16
Appui à la dissémination de semences agricoles améliorées	15
Moyenne (/21)	12,2

Plus de la ½ des porteurs de projets/initiatives REDD+ promeut des activités agricoles. Plus de ¾ d'entre eux ciblent même les mesures techniques que sont la dissémination de semences améliorées et la vulgarisation d'itinéraires techniques améliorés. Etant donné la prépondérance de l'agriculture itinérante sur défriche-brûlis parmi les facteurs de pression sur les forêts, ces chiffres sont plutôt satisfaisants.

On peut par contre souligner un léger paradoxe : l'appui à la structuration du monde agricole, qui est pourtant clef pour la pérennisation des innovations agricoles, semble moins répandu que les mesures techniques précitées. Pourtant, sans organisations professionnelles pour diffuser les innovations, les faire changer d'échelle et les inscrire dans la durée, les appuis techniques perdent en pertinence.

Il faut aussi souligner le fait que seulement 1/7 porteurs de projets/initiatives promeut le crédit agricole. Pourtant, dans un contexte général de décapitalisation des exploitations agricoles familiales et d'accès difficile voire impossible au crédit commercial ou au microcrédit, les capacités d'investissements des paysans sont généralement insuffisantes pour acquérir de nouveaux outils, équipements, semences, etc. nécessaires à la mise en œuvre de nouveaux itinéraires techniques.

4.7. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « FORÊT »

26. Activités relatives à la forêt mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Promotion de l'exploitation industrielle légale et durable (appui aux cahiers de charges signés avec les peuples autochtones et communautés locales et plan d'aménagement forestier durable)	4
Promotion de l'exploitation forestière artisanale et/ou communautaire légale et durable	5
Amélioration de la transparence et la traçabilité dans la filière forêt/bois	1
Promotion du reboisement et/ou de la régénération naturelle assistée	17
Moyenne (/21)	6,8

La plupart des porteurs de projets/initiatives REDD+ met en œuvre des activités de promotion du reboisement et/ou de la régénération naturelle assistée, même si dans les faits ces activités se heurtent à un certain nombre de contraintes (techniques, économiques, sociales, organisationnelles, etc.).

Par contre, les activités liées à la gestion durable des forêts naturelles (exploitation industrielle ou artisanale légale/durable, et par extension les activités liés à la transparence et à la traçabilité des bois) semblent bien moins mises en œuvre.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cela, notamment des difficultés d'ordre méthodologique entourant les méthodologies REDD+ dites *Improved Forest Management* (IFM), et la difficulté d'impliquer un secteur de l'exploitation forestière en pleine mutation.

Pourtant, l'exploitation artisanale (que l'on peut aussi qualifier de « semi-industrielle ») est un des facteurs de déforestation et de dégradation forestière identifié comme important en RDC. Il conviendrait donc de rechercher une plus grande implication des exploitants forestiers dans les futurs programmes REDD+ mis en œuvre par le Fonds national REDD+, et de réfléchir aux implications potentielles de la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) du régime *Forest Law Enforcement, Governance and Trade* (FLEGT) sur les activités REDD+.

4.8. ACTIVITÉS LIÉES AU PILIER « DEMOGRAPHIE »

27. Activités relatives à la démographie et au genre mises en œuvre par le/les opérateurs	Note
Promotion du planning familial	3
Promotion de la contraception	1
Appui à l'éducation primaire des filles	6
Appui à l'alphabétisation des femmes	4
Promotion d'activités génératrices de revenu pour les femmes	11
Moyenne (/21)	5

Mise à part la promotion d'activités génératrices de revenus pour les femmes, mise en œuvre par près de la 1/2 des porteurs de projets/initiatives, peu de porteurs sont actifs en matière d'éducation des femmes et des filles du primaire (moins d'1/3 des porteurs) et très peu interviennent dans les domaines du planning familial et de la contraception.

Il est vrai que le pays est vaste et que les densités de populations en milieu rural sont relativement faibles, mises à part certaines zones très densément peuplées des Kivus, du Maniema ou des bassins d'activités des grandes villes.

Pourtant, l'accroissement naturel net en RDC est l'un des plus élevés de toute l'Afrique sub-saharienne (3^{ème} derrière le Mali et le Niger) et le taux d'accès au planning familial et au contraceptif très en dessous des moyennes subsahariennes. Dans certaines situations locales, le contrôle de l'accroissement démographique pourrait contribuer à la gestion durable des ressources naturelles.

4.9. POIDS DES PILIERS DANS LES ACTIVITÉS DES PORTEURS REDD+

Afin d'avoir un aperçu global des poids des piliers dans les activités des porteurs de projets/initiatives REDD+, on peut procéder à un traitement simple : pour chaque pilier, diviser la somme des occurrences pour chaque activité par le nombre d'activités listées par pilier.

Par exemple, pour le pilier « démographie », on fait la somme des occurrences pour chaque activité :

Promotion du planning familial	3
Promotion de la contraception	1
Appui à l'éducation primaire des filles	6
Appui à l'alphabétisation des femmes	4
Promotion d'activités génératrices de revenu pour les femmes	11

La somme est égale à 25. On divise ensuite cette somme par le nombre d'activités listées dans ce pilier : $25 / 5 = 5$.

On fait la même opération pour chaque pilier et on aboutit au graphique suivant :

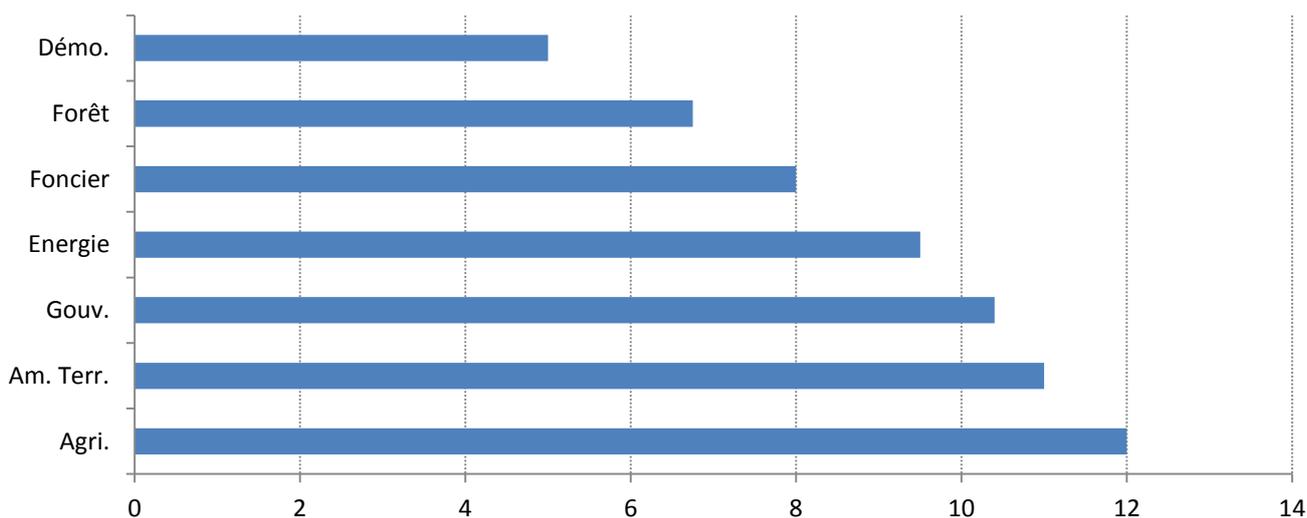


Figure 3 - Poids des piliers dans les activités des porteurs de projets/initiatives REDD+

On constate ainsi rapidement deux faits majeurs :

- (i) Les activités sont inégalement représentées au sein des projets et initiatives REDD+ mis en œuvre actuellement. La mise en œuvre d'une approche « intégrée », à une échelle « juridictionnelle », telle que la promeut la Stratégie-cadre nationale REDD+, est pour l'instant peu répandue ;
- (ii) Les activités les plus représentées concernent les piliers agriculture, aménagement du territoire et gouvernance. A contrario, les activités les moins représentées concernent la démographie, la forêt et le foncier. Soit les porteurs de projets/initiatives visualisent moins les liens de causalité existant entre ces dernières activités et le REDD+, soit ils disposent de moins de compétences sur ces dernières activités, ce qui les amène à les écarter ?

5. LEÇONS ET RECOMMANDATIONS POUR LES INVESTISSEMENTS 2013/2016

→ Distribution géographique

Constats : La plupart des projets/initiatives REDD+ actuels se concentrent dans quelques Provinces du pays. Certaines Provinces ne sont pas du tout touchées ;

Recommandations : Les Programmes intégrés REDD+ devraient idéalement être proches des projets/initiatives existantes (afin de pouvoir bénéficier de leurs retours d'expériences), tout en ne les chevauchant pas, pour éviter les déperditions de moyens humains et financiers.

→ Surface moyenne

Constats : La surface moyenne par projet (un peu moins de 0,5 Mha) est relativement faible par rapport à la taille moyenne d'un territoire congolais (environ 1,6 Mha) ;

Recommandations : Bien prendre en compte la dimension « surface à couvrir » lors de la sélection du ou des Territoires dans lesquels seront mis en œuvre les Programmes intégrés REDD+, en mettant cette surface en perspective par rapport aux projets existants et à leurs moyens logistiques/humains/financiers, afin d'anticiper des difficultés logistiques/humaines/financières pour changer d'échelle.

→ Capacités techniques

Constats : Il y a relativement peu de ressources humaines disponibles, toutes compétences et origines (nationale ou internationale) confondues, pour assurer un suivi fin des actions REDD+ de terrain (une personne pour 88 000 ha en moyenne). Il existe cependant une bonne appropriation du processus REDD+ par les cadres congolais et une volonté du Gouvernement et des opérateurs de renforcer les capacités nationales en matière de REDD+ ;

Recommandations : Poursuivre le renforcement des capacités « opérationnelles » nationales en matière de REDD+ (en particulier : SIG, inventaires de biomasse, engagement communautaire et CLIP), en appuyant les projets/initiatives en cours sur le terrain (formation continue des personnels actifs) et dans les centres de formation du pays (formation initiale, incluant des périodes de stages sur le terrain).

→ Capacités financières

Constats : Le montant prévu pour les Programmes intégrés REDD+ est entre trois à cinq fois supérieur à la moyenne des budgets des projets REDD+ actuels (et la plupart de ces projets sont déjà mis en œuvre par des consortiums) ;

Recommandations : Il sera nécessaire d'encourager la formation de consortiums d'opérateurs internationaux et nationaux plus larges pour disposer des capacités financières suffisantes pour la mise en œuvre des Programmes intégrés REDD+.

→ Scénarios de référence et de projet

Constats : De nombreux projets développent ou vont développer des scénarios de référence et projet, et il n'existe pas encore de lignes directrices au niveau national pour leur élaboration, ni de consensus sur les scénarios de référence et REDD+ au

niveau national (travaux préliminaires de l'*International Institute for Applied Systems Analysis* avec CONGOBIOM et du PNUE avec T21) ;

Recommandations : A défaut de terminer rapidement les travaux d'élaboration des scénarios de référence et REDD+ au niveau national (ce qui semble peu probable), il serait pertinent de développer rapidement des lignes directrices au niveau national en matière d'élaboration de scénarios de référence et REDD+ à l'échelle de projets (en tenant compte des avancées actuelles des négociations sous la CCNUCC sur le sujet : un projet de Décision sur le sujet sera en examen à la COP19 de Varsovie), afin d'harmoniser les pratiques des porteurs de projets/initiatives.

→ Systèmes MNV carbone

Constats : Là encore, de nombreux porteurs de projets/initiatives REDD+ développent ou vont développer des systèmes MNV carbone et on ne dispose pas toujours des informations techniques suffisantes pour évaluer leur robustesse et leur adéquation avec le système MNV carbone en cours de mise en place au niveau national ;

Recommandations : Il serait intéressant de faire une revue de ces systèmes MNV carbone : hypothèses, modes de calculs, niveau de tier (pour les facteurs d'émission dans le volet « biomasse ») ou d'approche (pour les variables d'activités dans le volet « surface »), système de contrôle de qualité / suivi de qualité (QA/QC), afin d'apprécier leur robustesse et niveau d'adéquation avec les outils MNV développés par la DIAF/MECNT et la DDD/MECNT.

→ Systèmes MNV co-bénéfiques/sauvegardes

Constats : Là aussi, ces systèmes sont/seront également nombreux et on ne dispose pas toujours des informations techniques pour les évaluer ;

Recommandations : Il serait intéressant de faire une revue de ces systèmes MNV co-bénéfiques/sauvegardes : types de co-bénéfiques et sauvegardes considérés, liens de ces systèmes avec le SIS national, fréquence de suivi, mode d'échantillonnage, rétroaction des résultats obtenus sur les actions du projet (aspect normalement défini dans un cadre de gestion environnemental et social), etc.

→ Consultation des parties-prenantes

Constats : Des entretiens avec les porteurs de projets/initiatives, il semble qu'il existe diverses acceptations du terme « consultations » et une grande diversité des modes de consultations mis en pratique (de la communication ponctuelle à la co-définition du projet) ;

Recommandations : Il serait intéressant de faire une revue des pratiques en matière de consultations et de promouvoir des lignes directrices à l'échelle nationale, en particulier en ce qui concerne l'application du principe « CLIP » et le rôle des CARG.

→ Aménagement du territoire

Constats : La plupart des porteurs de projets/initiatives REDD+ pratiquent actuellement le micro-zonage et la cartographie participative, mais peu sont entrés plus avant dans l'appui à l'aménagement du territoire, en appuyant par exemple le développement de schémas d'aménagement du territoire ou de Plans de

développement local ; peut-être parce que les projets/initiatives sont encore en phase de démarrage, ou interviennent sur des surfaces réduites ; peut-être aussi par méconnaissance des règles et outils de l'aménagement du territoire et les apports qu'ils peuvent avoir en termes de gestion durable des ressources naturelles.

Recommandations : Il serait utile de mener une revue synthétique des initiatives existantes en matière d'aménagement du territoire et de mettre en œuvre dès que possible une des actions du Programme sectoriel « aménagement du territoire » prévu dans le cadre du Plan d'investissement REDD+ 2013-2016 : bâtir des méthodes/outils d'intervention simples assorties de normes de qualité. Ces méthodes/outils pourraient ensuite être vulgarisées au niveau des porteurs de projets/initiatives potentiels.

→ Foncier

Constat : Bien que le foncier ait été identifié comme un facteur de réussite clef pour de nombreux projets de développement rural intégré et comme un des piliers habilitants de la Stratégie-cadre nationale REDD+, les activités liées au foncier dans les projets REDD+ actuels restent limitées ;

Recommandations : Comme pour les activités liées à l'aménagement du territoire (Cf. recommandations précédentes), une revue synthétique des initiatives existantes en matière de foncier pourrait être menée. Les Programmes intégrés REDD+ pourraient ainsi s'inspirer des méthodes/outils développés dans les quelques projets pilotes qui sont allés au bout de la logique de sécurisation foncière, le tout complété par les méthodes/outils qui seront développés dans le cadre de la réforme foncière.

→ Énergie

Constats : Des activités de soutien à la production de bois-énergie durable, d'appui à la transformation et à la structuration des filières bois-énergie sont engagées dans plus de la moitié des projets. Cependant, peu de projets interviennent dans l'élaboration de plans d'approvisionnement en bois-énergie durable ainsi que dans la promotion des énergies renouvelables ;

Recommandations : Favoriser les synergies avec les actions menées par le FIP en matière d'élaboration de plans d'approvisionnement en bois-énergie durable en périphérie des grands centres urbains et en matière d'énergies renouvelables, afin d'harmoniser et accroître les activités dans ces domaines.

→ Agriculture

Constats : Les activités agricoles sont largement promues dans les projets/initiatives REDD+ actuels, cependant on constate un déficit en matière d'actions liées au crédit agricole et à la structuration des organisations socio-professionnelles du monde agricole (OPA, CARG) ;

Recommandations : Il conviendrait de favoriser la structuration des OPA dans les programmes intégrés REDD+, au-delà de l'accompagnement technique dispensé au monde rural, de même que renforcer le développement du crédit agricole.

→ Forêt

Constats : Les activités liées à la gestion durable des forêts naturelles (exploitation industrielle ou artisanale légale/durable, et par extension les activités liés à la transparence et à la traçabilité des bois) sont peu représentées dans les projets/initiatives REDD+, alors que l'exploitation non durable des forêts, notamment pour le marché national ou de la sous-région (exploitation « semi-industrielle ») est un facteur important de pression sur les forêts ;

Recommandations : Il conviendrait de rechercher une plus grande implication des exploitants forestiers dans les futurs Programmes intégrés REDD+ mis en œuvre par le Fonds national REDD+, et de réfléchir aux synergies potentielles de mise en œuvre entre l'APV-FLEGT et ces Programmes.

→ Démographie

Constats : La plupart des activités REDD+ identifiées sous ce pilier portent sur la promotion des activités génératrices de revenus à destination des femmes. Peu de porteurs de projets/initiatives REDD+ sont actifs en matière d'éducation des femmes et des filles du primaire et très peu interviennent dans les domaines du planning familial et de la contraception.

Recommandations : Comme pour les activités liées à l'aménagement du territoire et au foncier (Cf. recommandations précédentes), une revue synthétique des projets/initiatives existantes en matière de planning familial, contraception, alphabétisation des femmes et d'éducation des filles du primaire pourrait être menée (pas forcément dans le champ des projets/initiatives REDD+, où ces activités semblent peu développées, mais peut-être dans le champ plus large des projets de santé ou de développement local). Les Programmes intégrés REDD+ pourraient ainsi s'inspirer des méthodes/outils développés dans quelques projets remarquables.

ANNEXE 1 : FICHE D'IDENTIFICATION DE PROJET/INITIATIVE REDD+

**Cartographie des projets/ initiatives REDD+ existants et/ou en développement
en RDC**

Fiche d'identification

1. **Nom du projet :**
2. **Montant total du projet :**
3. **Nom de l'opérateur principal (et des opérateurs associés le cas échéant) :**
4. **Nature de l'opérateur principal :**

	Entité nationale étatique : Ministère, Agence publique, autre,
	Organisation des Nations-Unies,
	Agence de développement bilatérale ou multilatérale,
	ONG et bureau d'études international,
	Organisation nationale non étatique à but non lucratif : ONG, ASBL, autre,
	Organisation nationale non étatique à but lucratif : SPRL, orga. profess., autre,
	Organisation nationale du secteur académique : Univ., Centre de recherche, autre.
	Organisme public de recherche et développement international

5. **Forme juridique de l'opérateur principal :**
6. **Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du représentant légal de l'opérateur principal :**
7. **Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du correspondant technique de l'opérateur principal :**
8. **Chiffres d'affaires des 3 derniers exercices comptables (si pertinent) :**
9. **Nombre de personnels actifs en RDC :**

	Internat	Nat
Nombre total de personnels		
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodo VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)		
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP		
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse		
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface		
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)		

Commentaires éventuels :

10. Localisation du projet (aire de projet et zone de gestion des fuites) :

11. Nombre d'hectares dans l'aire de projet :

12. Nombre d'hectares dans la zone de gestion de fuites :

13. Nombre de villages et de villageois impliqués localement dans le projet (i.e. villages ayant signé des cahiers des charges avec l'opérateur) :

14. Date de démarrage de l'engagement communautaire :

15. Date de démarrage de la période de crediting :

16. Durée de la période de crediting :

17. Réduction d'émissions nettes visées (approximativement) en teCO2/an et et teCO2 cumulées :

18. Indicateurs "proxy" et périodicité (ex: x ha/an pendant y années)

19. Activités transversales REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs

	Consultations des parties-prenantes (notamment mise en œuvre du CLIP)
	<i>Nombre de villages CLIP prévus (non-commencés)</i>
	<i>Nombre de villages CLIP commencés</i>
	<i>Nombre de villages CLIP achevés</i>
	<i>Nombre de CLD prévus (formation/structuration non commencés)</i>
	<i>Nombre de CLD en formation</i>
	<i>Nombre de CLD formés</i>
	Élaboration du scénario de référence et du scénario de projet
	Enregistrement/validation/vérification de projet au VCS et/ou CCBS

Commentaires éventuels :

20. Activités relatives au MRV REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs

	MRV carbone : inventaire et/ou suivi « surface » par télédétection
	MRV carbone : inventaire et/ou suivi « biomasse » à pied
	MRV carbone : inventaire et/ou suivi « émissions GES »
	MRV co-bénéfiques et respect des clauses de sauvegarde socio-environnementales

Commentaires éventuels :

21. Activités relatives à la gouvernance REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs

	Consultations des parties-prenantes autres que les communautés locales (société civile, services gouvernementaux, secteur privé etc.)
	Mise en place des CARG
	Renforcement des capacités locales (gestion financière/opérationnelle d'activités REDD+)
	Promotion de l'« alignement REDD+ » des actions de PTF et acteurs privés actifs dans la zone
	Mise en place de procédures anti-corruption locales

Commentaires éventuels :

22. Activités relatives à l'AT mises en œuvre par le/les opérateurs

	Appui à la coordination locale des politiques : agri., forêt, énergie, foncier, etc.
	Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme sur l'AT
	Collecte, traitement et diagnostic de données socio-économiques
	Renforcement des capacités locales en termes d'AT
	Mise en œuvre du macro-zonage
	Élaboration de schémas d'AT
	Micro zonage/cartographie participative
	<i>Nombre de villages ayant complété le processus de micro-zonage/cartographie participative</i>
	Élaboration de plan de développement local
	<i>Nombre de villages ayant achevé un plan de développement local</i>

Commentaires éventuels :

23. Activités relatives au foncier mises en œuvre par le/les opérateurs

	Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme foncière
	Élaboration de charte(s) foncière(s) locale(s)
	Appui à la concertation foncière
	Prévention des conflits fonciers
	Sécurisation foncière (« titrisation »)
	Archivage et gestion des données locales sur le foncier

Commentaires éventuels :

24. Activités relatives à l'énergie mises en œuvre par le/les opérateurs

	Structuration des filières bois énergie locales
	Élaboration de schéma d'approvisionnement locaux en bois énergie durable
	Promotion du reboisement à vocation énergétique
	Promotion de la carbonisation améliorée
	Promotion des foyers améliorés
	Promotion des énergies renouvelables

Commentaires éventuels :

25. Activités relatives à l'agriculture mises en œuvre par le/les opérateurs

	Structuration et l'organisation du monde agricole (CARG, OPA),
	Structuration et dynamisation des filières agricoles,
	Appui à la commercialisation des produits agricoles,
	Promotion du crédit agricole,
	Design et vulgarisation d'itinéraires techniques agricoles améliorés,
	Appui à la dissémination de semences agricoles améliorées

Commentaires éventuels :

26. Activités relatives à la forêt mises en œuvre par le/les opérateurs

	Promotion de l'exploitation industrielle légale et durable (appui aux cahiers de charges signés avec les PA et communautés locales et plan d'aménagement forestier durable)
	Promotion de l'exploitation forestière artisanale et/ou communautaire légale et durable
	Amélioration de la transparence et la traçabilité dans la filière forêt/bois
	Promotion du reboisement et/ou de la régénération naturelle assistée

Commentaires éventuels :

27. Activités relatives à la démographie et au genre mises en œuvre par le/les opérateurs

	Promotion du planning familial
	Promotion de la contraception
	Appui à l'éducation primaire des filles
	Appui à l'alphabétisation des femmes
	Promotion d'activités génératrices de revenu pour les femmes

Commentaires éventuels :

ANNEXE 2 : RÉSULTATS D'ENQUÊTE (MENÉES DU 25 AU 31/10/13)

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

PROJET / INITIATIVE	PROJET	PROJET	PROJET	PROJET	PROJET
1. Nom du projet :	OCEAN (Isangi)	Novacel (Sud Kwamouth)	WWF-RDC (Bolobo)	WWF Ecomakala +	WWF Réserve bio.
2. Montant total du projet (USD) :	3 171 537	4 437 729	nd	2 494 891	
3. Nom de l'opérateur principal (et des opérateurs associés le cas échéant) :	OCEAN, Unikis, IFAYangambi, INERA, PCN	Novacel SPRL, ONF International, WRI, GI Agro	WWF-RDC	WWF Belgique, ONF International, UCL, UN-Habitat, ICCN, WWF-US	WWF-Belgique, WWF-International, OSFAC, C
4. Nature de l'opérateur principal :					
Entité nationale étatique : Ministère, Agence publique, autre,	0/1				
Organisation des Nations-Unies,	0/1				
Agence de développement bilatérale ou multilatérale,	0/1				
ONG et bureau d'études international,	0/1			1	1
Organisation nationale non étatique à but non lucratif : ONG, ASBL, autre,	0/1	1			
Organisation nationale non étatique à but lucratif : SPRL, orga. profess., autre,	0/1		1		
Organisation nationale du secteur académique : Univ., Centre de recherche, autre.	0/1				
Organisme public de recherche et développement international	0/1				
5. Forme juridique de l'opérateur principal :	ASBL (RDC)	SPRL - secteur privé (RDC)	ONG	ASBL (Belgique)	ASBL (Belgique)
6. Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du représentant légal de l'opérateur principal :	Cléon Mufungizi, PCA, AV. des Erables, N°15, Com. Makiso ; Kisangani. RDC, cleonmuf@yahoo.fr, +243998676100	Olivier Mushiete, Directeur Général, olivier@mushiete.cd, tél.: (+243) 0999927606 / 0818959002		Damien Vincent, General Manager, damien.vincent@wwf.be, +3223400988	Damien Vincent, General Manager, damien.vincent@wwf.be, +32
7. Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du correspondant technique de l'opérateur principal :	Cyrille Adebu, Coordonnateur, AV. des Erables, N°15, Com. Makiso ; Kisangani. RDC, adebucyille@yahoo.fr, +243998539142	Denis Juneau, Directeur technique, denisj@ibi-village.cd, tél.: +243815425364	Flory Botamba, responsable du Projet R-PAN et point focal REDD, FBotamba@wwfcarpo.org,	Thierry Lusenge, Chef de projet Ecomakala, tlusenge@wwfcarpo.org, 0971321047	Gregory Claessens, Collaborateur Afrique, gregory.claessens@wwf.be, +3223400949
8. Chiffres d'affaires des 3 derniers exercices comptables (si pertinent) :	Montant total des recettes 2011 - 2013 : 724755 USD	Depuis l'exercice 2011- 2013, pour toutes les actions que NOVACEL mènent à travers le pays - CA 2013 jusqu'en octobre		Recettes de l'ASBL (d'après les rapports annuels WWF-Belgique)	Recettes de l'ASBL (d'après les rapports annuels WWF-Belgique)
2012	Nombre	241 585	294 429	nd	8 700 000
2011	Nombre	241 585	380 839	nd	9 200 000
2010	Nombre	-	nd	nd	7 900 000
9. Nombre de personnels actifs en RDC :			<i>Opérateur principal et partenaires</i>	<i>Opérateur principal seul</i>	<i>Opérateur principal</i>
National					
Nombre total de personnels	Nombre	16	5	nd	14
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodologie VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)	Nombre	1	1		2
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	Nombre	4			2
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	Nombre	2			1
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	Nombre	4			2
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	Nombre	5	1		5
International					
Nombre total de personnels	Nombre	0	22	nd	0
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodologie VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)	Nombre	0	1		0
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	Nombre	0	1		0
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	Nombre	0	0		0
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	Nombre	0	0		0
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	Nombre	0	1		0
10. Localisation du projet (aire de projet et zone de gestion des fuites) :	Province Orientale, territoire d'Isangi	Domaine d'Ibi (commune de Maluku, Province de Kinshasa) et territoire de Kwamouth (Province de Bandundu). Inclus dans zone FIP Kinshasa et périmètre ER-PIN.	Territoire de Bolobo, Province du Bandundu (345 000 ha en tout pour ce Territoire)	Territoires de Rutshuru, Nyiaragongo et Masisi en périphérie du Parc National des Virungas (PNVi) dans la Province du Nord Kivu.	Autour de la Réserve de Biosphère de la Province du Bas Congo. Zones de gestion des fuites
11. Nombre d'hectares dans l'aire de projet :	Nombre	324 095	63 000	nd	1 098 900

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

1. Nom du projet :	Abréviations	OCEAN (Isangi)	Novacel (Sud Kwamouth)	WWF-RDC (Bolobo)	WWF Ecomakala +	WWF Réserve bio.
19. Activités transversales REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
Consultations des parties-prenantes (notamment mise en œuvre du CLIP)	0/1	1	1	1	1	1
Nombre de villages CLIP prévus (non-commencés)	Nombre	5		14		
Nombre de villages CLIP commencés	Nombre					
Nombre de villages CLIP achevés	Nombre					
Nombre de CLD prévus (formation/structuration non commencés)	Nombre	5	3	14		
Nombre de CLD en formation	Nombre					
Nombre de CLD formés	Nombre		3			
Elaboration du scénario de référence et du scénario de projet	0/1		1	nd	1	1
Enregistrement/validation/vérification de projet au VCS et/ou CCBS	0/1		1	nd		1
20. Activités relatives au MRV REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
MRV carbone : inventaire et/ou suivi " surface " par télédétection	0/1	1	1	1	1	1
MRV carbone : inventaire et/ou suivi " biomasse " à pied	0/1	1	1	1	1	1
MRV carbone : inventaire et/ou suivi "émissions GES "	0/1	1	1	1		
MRV co-bénéfiques et respect des clauses de sauvegarde socio-environnementales	0/1	1	1	1	1	1
21. Activités relatives à la gouvernance REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
Consultations des parties-prenantes autres que les communautés locales (société civile, services gouvernementaux, secteur privé etc.)	0/1	1	1	1	1	1
Mise en place des CARGs	0/1					1
Renforcement des capacités locales (gestion financière/opérationnelle d'activités REDD+)	0/1	1	1	1	1	1
Promotion de l'alignement REDD+ " des actions de PTF et acteurs privés actifs dans la zone	0/1		1			1
Mise en place de procédures anti-corruption locales	0/1					1
22. Activités relatives à l'AT mises en œuvre par le/les opérateurs						
Appui à la coordination locale des politiques : agri., forêt, énergie, foncier, etc.	0/1	1		nd	1	
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme sur l'AT	0/1	1		nd		
Collecte, traitement et diagnostic de données socio-économiques	0/1	1	1	nd		1
Renforcement des capacités locales en termes d'AT	0/1	1		nd		1
Mise en œuvre du macro-zonage	0/1			nd		
Elaboration de schémas d'AT	0/1	1	1	nd		1
Micro zonage/cartographie participative	0/1	1	1	nd		
Nombre de villages ayant complété le processus de micro-zonage/cartographie participative	Nombre		3	nd		
Elaboration de plan de développement local	0/1	1	1	nd		
Nombre de villages ayant achevé un plan de développement local	Nombre			nd		
23. Activités relatives au foncier mises en œuvre par le/les opérateurs						
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme foncière	0/1	1	1	nd	1	
Elaboration de charte(s) foncière(s) locale(s)	0/1			nd		
Appui à la concertation foncière	0/1	1		nd	1	1
Prévention des conflits fonciers	0/1	1		nd	1	1
Sécurisation foncière (" titrisation ")	0/1	1		nd	1	
Archivage et gestion des données locales sur le foncier	0/1	1		nd		
24. Activités relatives à l'énergie mises en œuvre par le/les opérateurs						
Structuration des filières bois énergie locales	0/1		1	nd	1	1
Élaboration de schéma d'approvisionnement locaux en bois énergie durable	0/1			nd		1
Promotion du reboisement à vocation énergétique	0/1		1	nd	1	1
Promotion de la carbonisation améliorée	0/1		1	nd		1
Promotion des foyers améliorés	0/1			nd	1	1
Promotion des énergies renouvelables	0/1					1
25. Activités relatives à l'agriculture mises en œuvre par le/les opérateurs						

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

PROJET / INITIATIVE	PROJET	PROJET	PROJET	PROJET	PROJET
1. Nom du projet :	CI Concession de conservation	FORAFAMA Lukenie	COBAM / Lukulela	WCS Mambasa	WCS Virunga-H
2. Montant total du projet (USD) :	1 523 760	39000000 (sur 20 ans)	269 904	3 842 900	
3. Nom de l'opérateur principal (et des opérateurs associés le cas échéant) :	Conservation International	Forêt Ressources Management, SODEFOR (opérateur principal non désigné)	Réseau africain des forêts modèles , Forêt modèle Lac Tumba, CIFOR	WCS, UNIKIS, OSAPY, CDPE	WCS, ZSL, WWF, ESCO-C
4. Nature de l'opérateur principal :					
Entité nationale étatique : Ministère, Agence publique, autre,	0/1				
Organisation des Nations-Unies,	0/1				
Agence de développement bilatérale ou multilatérale,	0/1				
ONG et bureau d'études international,	0/1	1	0,5	1	1
Organisation nationale non étatique à but non lucratif : ONG, ASBL, autre,	0/1				
Organisation nationale non étatique à but lucratif : SPRL, orga. profess., autre,	0/1		0,5		
Organisation nationale du secteur académique : Univ., Centre de recherche, autre.	0/1				
Organisme public de recherche et développement international	0/1				
5. Forme juridique de l'opérateur principal :	Fondation	Secteur privé (France/RDC)	nd (non for profit)	ONG américaine non lucrative	ONG américaine non
6. Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du représentant légal de l'opérateur principal :	Benoit Kisuki Mathe, Directeur Pays, bmathe@conservation.org, +243813813778	Contact FRM en RDC : Jean-Gaël Jourget, jjourget@frm-france.com, +243810544462	Mélie Monnerat, CN-RAFM RDC, m.monnerat@africanmodelforests.org, +243998162759	Richard Tshombe, Directeur National, +243971721117, rtshombe@wcs.org	Richard Tshombe, Directeur M +243971721117, rtshombe@v
7. Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du correspondant technique de l'opérateur principal :	Serge Omba, Chef de projet, somba@conservation.org, +243817108399	Contact technique : Flore Hirsch, fhirsch@frm- france.com, +33467200809	Jean-Claude Njomkap, bureau du SRAFM, quartier Draggage, Yaoundé Cameroun	Jean-Remy Makana, Coordonnateur foresterie , +243811709691, jmakana@wcs.org	Jean-Remy Makana, Coordon , +243811709691, jmakana@v
8. Chiffres d'affaires des 3 derniers exercices comptables (si pertinent) :					
2012	nd	nd	nd	nd	nd
2011	nd	nd	nd	nd	nd
2010	nd	nd	nd	nd	nd
9. Nombre de personnels actifs en RDC :			<i>Opérateur principal et partenaires</i>		
National					
Nombre total de personnels	17	nd	29	50	nd
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodologie VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)	7	nd	4	2	nd
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	3	nd	10		nd
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	4	nd	2	2	nd
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	2	nd	0	2	nd
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	3	nd	13	40	nd
International					
Nombre total de personnels	0	nd	3	4	nd
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodologie VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)	0	nd	3	1	nd
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	0	nd	3	1	nd
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	0	nd	2	1	nd
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	0	nd	1		nd
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	0	nd	3		nd
10. Localisation du projet (aire de projet et zone de gestion des fuites) :	Province de l'Equateur, district de la Tshwapa, territoires de Bokungu et Ikela	Province du Bandundu, territoire d'Oshwe	Province du Bandundu, Territoire d'Inongo, Cité de Lukulela	Province Orientale, territoire de Mambasa et environs	Province du Nord Kivu, périphérie nationale des Virungas
11. Nombre d'hectares dans l'aire de projet :	485 000	1 300 000	1 600	880 000	

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

1. Nom du projet :	Abréviations	CI Concession de conservation	FORAFAMA Lukenie	COBAM / Lukulela	WCS Mambasa	WCS Virunga-H
19. Activités transversales REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
Consultations des parties-prenantes (notamment mise en œuvre du CLIP)	0/1	1	1	1	1	1
Nombre de villages CLIP prévus (non-commencés)	Nombre	132				
Nombre de villages CLIP commencés	Nombre	132				
Nombre de villages CLIP achevés	Nombre	à mi-parcours dans 8/14 groupements				
Nombre de CLD prévus (formation/structuration non commencés)	Nombre	14				
Nombre de CLD en formation	Nombre	3				
Nombre de CLD formés	Nombre	0				
Elaboration du scénario de référence et du scénario de projet	0/1	1	1		1	1
Enregistrement/validation/vérification de projet au VCS et/ou CCBS	0/1	1	1			1
20. Activités relatives au MRV REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
MRV carbone : inventaire et/ou suivi " surface " par télédétection	0/1	1	1		1	1
MRV carbone : inventaire et/ou suivi " biomasse " à pied	0/1	1	1		1	1
MRV carbone : inventaire et/ou suivi "émissions GES "	0/1		1		1	1
MRV co-bénéfiques et respect des clauses de sauvegarde socio-environnementales	0/1		1		1	1
21. Activités relatives à la gouvernance REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
Consultations des parties-prenantes autres que les communautés locales (société civile, services gouvernementaux, secteur privé etc.)	0/1	1	1	1	1	1
Mise en place des CARGs	0/1					
Renforcement des capacités locales (gestion financière/opérationnelle d'activités REDD+)	0/1	1	1		1	1
Promotion de l'alignement REDD+ " des actions de PTF et acteurs privés actifs dans la zone	0/1		1			
Mise en place de procédures anti-corruption locales	0/1				1	
22. Activités relatives à l'AT mises en œuvre par le/les opérateurs						
Appui à la coordination locale des politiques : agri., forêt, énergie, foncier, etc.	0/1	1		1	1	
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme sur l'AT	0/1	1				
Collecte, traitement et diagnostic de données socio-économiques	0/1	1	1	1	1	1
Renforcement des capacités locales en termes d'AT	0/1			1		
Mise en œuvre du macro-zonage	0/1	1		1	1	1
Elaboration de schémas d'AT	0/1			1	1	
Micro zonage/cartographie participative	0/1	1	1	1	1	
Nombre de villages ayant complété le processus de micro-zonage/cartographie participative	Nombre	0			>50	
Elaboration de plan de développement local	0/1	1			1	
Nombre de villages ayant achevé un plan de développement local	Nombre	0			0	
23. Activités relatives au foncier mises en œuvre par le/les opérateurs						
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme foncière	0/1	1		1		
Elaboration de charte(s) foncière(s) locale(s)	0/1	1		1		
Appui à la concertation foncière	0/1	1		1	1	
Prévention des conflits fonciers	0/1	1		1	1	
Sécurisation foncière (" titrisation ")	0/1	1		1	1	
Archivage et gestion des données locales sur le foncier	0/1	1		1		
24. Activités relatives à l'énergie mises en œuvre par le/les opérateurs						
Structuration des filières bois énergie locales	0/1			1		1
Élaboration de schéma d'approvisionnement locaux en bois énergie durable	0/1			1		
Promotion du reboisement à vocation énergétique	0/1			1	1	
Promotion de la carbonisation améliorée	0/1			1		
Promotion des foyers améliorés	0/1			1	1	1
Promotion des énergies renouvelables	0/1			1		1
25. Activités relatives à l'agriculture mises en œuvre par le/les opérateurs						

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

1. Nom du projet :	Abréviations	Projet REDD+ Intégré dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani	Programme d'investissement pour la forêt dans le bassin de Kinshasa	Projet CI - Réserves naturelles Tayna et Kisimba-Ikobo	Projet Jadora Isangi	Kamoa Community forest
2. Montant total du projet (USD) :	Nombre	37 200 000	36 900 000	3 500 000	2 500 000	nd
3. Nom de l'opérateur principal (et des opérateurs associés le cas échéant) :		nd	nd (exécuté par la Banque mondiale)	Conservation International, ICCN, RGT, RECOPIBA, TCCB, CIRRUS Group, Fondation Disney	Jadora - Safbois	Ecolivelihoods Ltd, Comm Projet cuivre Kam
4. Nature de l'opérateur principal :						
Entité nationale étatique : Ministère, Agence publique, autre,	0/1				0	
Organisation des Nations-Unies,	0/1				0	
Agence de développement bilatérale ou multilatérale,	0/1				0	
ONG et bureau d'études international,	0/1			1	0	1
Organisation nationale non étatique à but non lucratif : ONG, ASBL, autre,	0/1				0	
Organisation nationale non étatique à but lucratif : SPRL, orga. profess., autre,	0/1				1	
Organisation nationale du secteur académique : Univ., Centre de recherche, autre,	0/1				0	
Organisme public de recherche et développement international	0/1				0	
5. Forme juridique de l'opérateur principal :		nd	nd	Fondation	entreprise privée à but lucratif enregistrée aux Etats-	secteur privé
6. Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du représentant légal de l'opérateur principal :		nd. Dossier suivi par Ricky BETOKO, chargé de mission FIP à la BAD Kinshasa, Immeuble BCDC, rbetoko.afdb@gmail.com, Tél.: +243 (0)82 15 28 297	Clément Vangu Lutete, Coordonnateur FIP, +243818843278, vangulutete@gmail.com	Benoit Kisuki Mathe, Directeur Pays, bmathe@conservation.org, +243813813778	Don Tuttle, CEO Jadora International LLC 9874 Crest Vineyard Rd Bellevue, WA 98004 ; tel: +1(425) 614-6191 ; email: don@jadorallc.com	Philip POWELL, Directeur, p livelihoods.com, +44771315
7. Nom, fonction, adresse et contacts (email, téléphone) du correspondant technique de l'opérateur principal :		nd	Marc Rodriguez, Assistant technique, +243998247444, marcjrdrgrz@gmail.com	Wells Mto Wa Sokye (Directeur du programme REDD et CBNRM au sein de CI-DRC), wmtm@conservation.org, +243810616175	Philémon Epaka Liombo (UNIKIS), Chef des équipes de consultation communautaire (travaille pour le programme CCT et le développement des villages); Jacque Likakambula, Responsable des évaluations du carbone forestier (co-gère les équipes forestières); Emmanuel Alongoli, Responsable des évaluations du carbone forestier (co-gère les équipes forestières)	Philip POWELL, Directeur, p livelihoods.com, +44771315
8. Chiffres d'affaires des 3 derniers exercices comptables (si pertinent) :						
2012	Nombre	nd	nd	nd	nd	nd
2011	Nombre	nd	nd	nd	nd	nd
2010	Nombre	nd	nd	nd	nd	nd
9. Nombre de personnels actifs en RDC :						
National						
Nombre total de personnels	Nombre	nd	nd	17	30	0
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodologie VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)	Nombre	nd	nd	7		0
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	Nombre	nd	nd	3	1	0
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	Nombre	nd	nd	4	1	0
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	Nombre	nd	nd	2	1	0
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	Nombre	nd	nd	3	27	0
International						
Nombre total de personnels	Nombre	nd	nd	-	4	8
dont personnels qualifiés en outils/méthodes REDD+ (méthodologie VCS et/ou CCBS, scénario de référence/de projet, droit du carbone, etc.)	Nombre	nd	nd	-	1	3
dont personnels qualifiés en engagement communautaire / CLIP	Nombre	nd	nd	-	1	3
dont personnels qualifiés en inventaires de biomasse	Nombre	nd	nd	-	1	3
dont personnels qualifiés en SIG / inventaire de surface	Nombre	nd	nd	-	1	3
dont agents de terrain polyvalents (foncier, agri., forêt, énergie, etc.)	Nombre	nd	nd	-		8
10. Localisation du projet (aire de projet et zone de gestion des fuites) :		Sous-zone Sud : 15 Territoires des Kasai Oriental et Occidental. Sous-zone Nord : 5 Territoires de l'Orientale	Bassin d'approvisionnement en bois énergie de Kinshasa (comprend une partie de la Province du Bandundu – notamment le district du Plateau pour la composante 1 d'appui au développement intégré "REDD+" – et du Bas Congo).	Province du Nord Kivu, territoires de Lubero et Walike, Chefferies de Bamate, Batangi, Kisimba, et Ikobo,.	Deux concessions forestières de SAFBOIS dans le Territoire d'Isangi, près du fleuve Congo et la rivière Lomami, au Sud Ouest de Kisangani	Province du Katanga, Zone Kolwezi, communauté de K
11. Nombre d'hectares dans l'aire de projet :	Nombre	10 700 000	nd	222 637	261 500	
Projets en dehors des zones FIP BAD et ER-PIN	Nombre	FIP BAD	nd	222 637	FIP BAD	

Fonds national REDD+ - Cartographie des projets et initiatives REDD+ en RDC

1. Nom du projet :	Abréviations	Projet REDD+ Intégré dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani	Programme d'investissement pour la forêt dans le bassin de Kinshasa	Projet CI - Réserves naturelles Tayna et Kisimba-Ikobo	Projet Jadora Isangi	Kamoa Community fore
19. Activités transversales REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs		Nombre de villages pas encore déterminé (Cf. réponse au 13.)	A priori ces activités ne seront pas directement soutenues par le FIP, cela dit elles pourront être mises en œuvre par les porteurs de projets agroforestiers dans le cadre de la composante 2.			
Consultations des parties-prenantes (notamment mise en œuvre du CLIP)	0/1	1	1	1	1	1
Nombre de villages CLIP prévus (non-commencés)	Nombre				ND	
Nombre de villages CLIP commencés	Nombre				ND	
Nombre de villages CLIP achevés	Nombre			65	ND	
Nombre de CLD prévus (formation/structuration non commencés)	Nombre			nd	ND	
Nombre de CLD en formation	Nombre				ND	
Nombre de CLD formés	Nombre				ND	30
Elaboration du scénario de référence et du scénario de projet	0/1			1	1	1
Enregistrement/validation/vérification de projet au VCS et/ou CCBS	0/1				1	
20. Activités relatives au MRV REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs			Idem question 19			
MRV carbone : inventaire et/ou suivi " surface " par télédétection	0/1	1		1	1	1
MRV carbone : inventaire et/ou suivi " biomasse " à pied	0/1	1		1	1	1
MRV carbone : inventaire et/ou suivi "émissions GES "	0/1		1	1	1	1
MRV co-bénéfices et respect des clauses de sauvegarde socio-environnementales	0/1	1		1	1	
21. Activités relatives à la gouvernance REDD+ mises en œuvre par le/les opérateurs						
Consultations des parties-prenantes autres que les communautés locales (société civile, services gouvernementaux, secteur privé etc.)	0/1	1	1	1		1
Mise en place des CARGs	0/1	1	1			
Renforcement des capacités locales (gestion financière/opérationnelle d'activités REDD+)	0/1	1	1	1	1	1
Promotion de l'alignement REDD+ " des actions de PTF et acteurs privés actifs dans la zone	0/1		1	1		
Mise en place de procédures anti-corruption locales	0/1			1		
22. Activités relatives à l'AT mises en œuvre par le/les opérateurs		Nombre de villages devant participer au micro-zonage et élaborer des PDL pas encore déterminé (Cf. réponse au 13.)				
Appui à la coordination locale des politiques : agri., forêt, énergie, foncier, etc.	0/1	1	1	1		
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme sur l'AT	0/1		1			
Collecte, traitement et diagnostic de données socio-économiques	0/1		1	1	1	1
Renforcement des capacités locales en termes d'AT	0/1		1	1	1	
Mise en œuvre du macro-zonage	0/1	1	1	1		
Elaboration de schémas d'AT	0/1	1	1	1	1	
Micro zonage/cartographie participative	0/1	1	1	1	1	1
Nombre de villages ayant complété le processus de micro-zonage/cartographie participative	Nombre				ND	30
Elaboration de plan de développement local	0/1		1	1	1	1
Nombre de villages ayant achevé un plan de développement local	Nombre					30
23. Activités relatives au foncier mises en œuvre par le/les opérateurs						
Appui à la mise en œuvre des dispositions prévues par la réforme foncière	0/1	1	1			
Elaboration de charte(s) foncière(s) locale(s)	0/1	1				
Appui à la concertation foncière	0/1	1			1	
Prévention des conflits fonciers	0/1	1		1	1	
Sécurisation foncière (" titrisation ")	0/1	1		1		1
Archivage et gestion des données locales sur le foncier	0/1	1				
24. Activités relatives à l'énergie mises en œuvre par le/les opérateurs						
Structuration des filières bois énergie locales	0/1	1	1	1	1	
Élaboration de schéma d'approvisionnement locaux en bois énergie durable	0/1	1				
Promotion du reboisement à vocation énergétique	0/1	1	1		1	1
Promotion de la carbonisation améliorée	0/1	1	1	1	1	1
Promotion des foyers améliorés	0/1	1	1	1	1	1
Promotion des énergies renouvelables	0/1		1		1	
25. Activités relatives à l'agriculture mises en œuvre par le/les opérateurs						

ANNEXE 3 : CONTACTS DES PERSONNES-RESSOURCES

NOM Prénom	Organisation	Fonction	Adresse	Tél.
MUSHIETE Olivier	Novacel Sprl	Directeur Général	olivier@mushiete.cd	999927606
NOURTIER Marie	ONFI	Chargée de projets	marie.nourtier@onfinternational.com	990773786
SULU Richard	Novacel Sprl	Affaires financières	richards@ibi-village.cd	812748669
ADEBU Cyrille	Ocean	Chef de projet	adebucyille@yahoo.fr	813083652
MAKANA Jean Remy	WCS	Coordinateur Forêt	ir_makana@yahoo.fr	811709691
MAHAMBIA Crispin	WCS	Assistant directeur	crispin_mahambia@yahoo.fr	810477645
KERMARC Melaine	WHRC	Chef de projet	mkermarc@whrc.org	843945479
LUSENGE Thierry	WWF	Chef de projet Ecomakala	tlusenge@wwfcarpo.org	971321047
<i>NSENGA Laurent</i>	<i>WWF</i>		lnsenga@wwfcarpo.org	817593937
HERLAND Nick Noah	WWF	Chef de projet Luki	nherland@wwfcarpo.org	999903720
BAKANZA Bwangoy	ERA	DG ERA RDC	Bwangoy.Bankanza@sdstate.edu	898440249
BOTAMBA Flory	WWF	Chargé de prog. REDD+	fbotamba@wwfcarpo.org	999915109
SASSA Jolly	WWF	Assistante projet RPAN	isassakiuka@wwfcarpo.org	815046970
SAMU Eveline	BCI	Directrice pays	esamu@bonobo.org	998681266
HURLEY Michael	BCI	Executive director	mhurley@bonobo.org	971011912
FACHEUX Charly	AWF	Directeur pays	cfacheux@awfafrica.org	994016749
OMBA Serge	CI	Chef de projet	somba@conservation.org	817108399
MTO Wells	CI	Chef de projet	w.mto@conservation.org	
KISUKI Benoît	CI	Directeur pays	b.mathe@conservation.org	813813778
DAKI Amédé	ADAPEL	Chef de projet	likende_org@hotmail.com	812194463
KÜMPEL Noëlle	ZSL	Chef de projet	noelle.kumpel@zsl.org	(+44)2074496494
TUTTLE Donald	JADORA LLC	PDG	don@jadorallc.com	(+1)4256146191
POWELL Philippe	Eco Livelihoods		philip.powell@eco-livelihoods.com	621698041/+44 7713 150 080
HIRSCH Florence	FRM	Chargée de projets	fhirsch@frm-france.com	('+242) 069599691
MONNERAT Mélie	RAFM	Coordonnatrice pays	m.monnerat@africanmodelforests.org	998162759
NGOMA Michel	UC-PFCN	Responsable projet	ngomami@yahoo.fr	998018182/898220336
KINGUNYA Nicky	DDD-MECNT	Dir. Services Env.	ineetnicky@googlemail.com	992328805
DUBIEZ Emilien	Projet Makala	AT chef de projet Makala	dubiez@cirad.org	
BISIAUX Franck	Fondation Hanns Seidel	Chef de projet	mampu.fhs@gmail.com	999302627
BISIMWA Patrick	CN-REDD	Suivi des projets REDD+	patbisimwa@yahoo.fr	999905596
TOIRAMBE BAMONINGA Benjamin	MECNT-DDD	Directeur Développement Durable MECNT	be_toirambe@yahoo.fr	999954148
KABENGELE WA KADILU Victor	CN-REDD	Coordonnateur National REDD	abckab@gmail.com	999995462